



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Finanzdepartement EFD
Bundesamt für Bauten und Logistik BBL
Bereich Bauten
Projektmanagement

Appel d'offres restreint selon GATT/OMC
Procédure sélective pour le choix d'un maître
d'œuvre mandataire (missions de conception
et d'exécution)



(b20016)

PARIS

CENTRE CULTUREL SUISSE

Rénovation et transformation

Rapport du collège d'experts

Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL
Gestion de projets, Constructions Etranger
30.11.2020

Table des matières

1.	« en bref »	4
2.	Objet de l'appel d'offres	5
	Situation de départ.....	5
	Objectifs du projet	6
	Dates clés	7
	Étendue des prestations du mandataire au sein du projet	7
3.	Aspects qualitatifs	8
	Procédure.....	8
4.	Rapport de la procédure	9
	Préqualification.....	9
	Évaluation des offres	10
5.	Reconnaissance des participations	10
6.	Évaluation et documentation des offres	11

1. « en bref »

Le Centre culturel suisse à Paris (CCS) a été fondé en 1985 et est dirigé par la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia (PH). L'objectif du CCS est de faire connaître en France la création artistique et culturelle suisse contemporaine et d'encourager les échanges entre les milieux artistiques des deux pays. Avec deux salles d'exposition, une scène et une librairie, le CCS offre une plateforme à tous les domaines artistiques et donne également de l'espace à la création interdisciplinaire. Chaque année, près de 40 000 amateurs d'art visitent le CCS. Il emploie 14 collaborateurs et dispose d'un budget annuel de 1,8 millions de francs suisses.

Après plus de trente ans d'activité, l'infrastructure du CCS nécessite plusieurs améliorations et transformations afin de lui permettre un nouveau cycle de vie adapté aux exigences culturelles, techniques, sécurité et accessibilités contemporaines. Le présent appel d'offre est l'étape essentielle permettant la recherche d'une équipe pluridisciplinaire pour une mission de maîtrise d'œuvre complète – conception et exécution (MOE) en charge de cette future mutation importante. Les travaux attendus sont des travaux de transformation et rénovation dans un cadre et contexte contraignant au cœur de Paris dans le quartier du Marais. Néanmoins, la représentation du CCS étant importante, les travaux de rénovation devront intégrer la recherche d'une qualité et d'une pertinence propre à l'identité de ce lieu. Compte tenu du cadre financier, le projet de rénovation et transformation doit être malgré tout économique, voire modeste, et devra faire preuve d'ingéniosité. Les éléments de construction arrivés en fin de vie seront remplacés et, d'autre part, l'exploitation sera optimisée. Du point de vue de l'utilisateur, les conditions de production et de présentation, l'orientation des visiteurs et les processus opérationnels seront améliorés. Une fois les travaux terminés, le bâtiment sera conforme aux normes et aux lois en vigueur et pourra être exploité de façon économique et efficace.

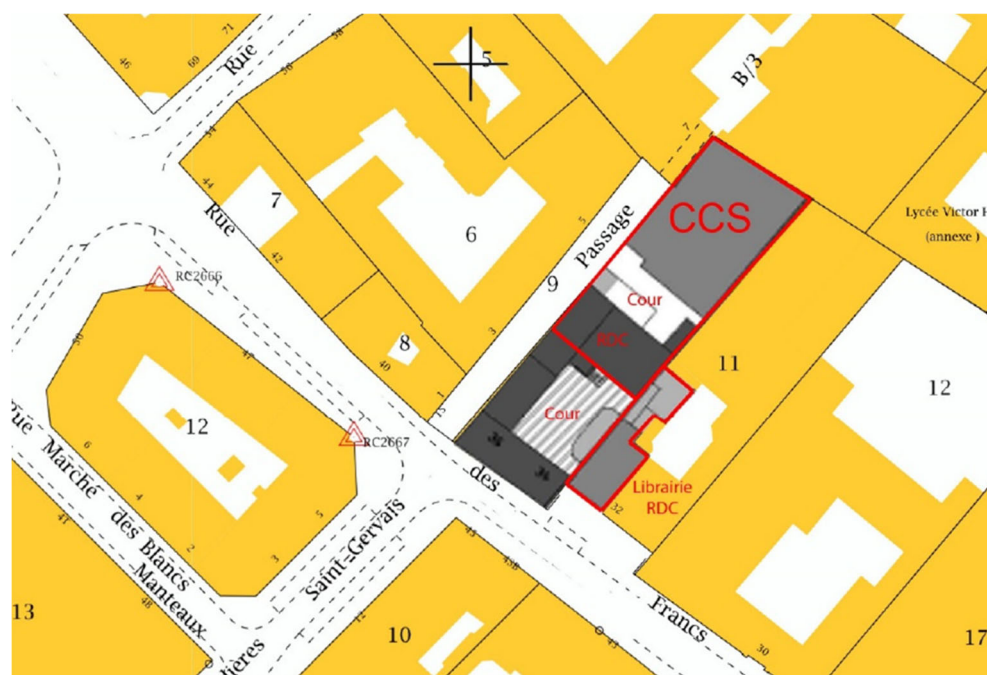
Le maître d'ouvrage (MOA) recherche un maître d'œuvre mandataire (MOE) pour la conception et la réalisation, le suivi administratif du projet avec une compétence approfondie en architecture, construction et coordination avec un degré élevé de sensibilité à l'égard des bâtiments historiques. Le candidat doit se constituer en disciplines suivantes : architecture (mandataire du groupement), ingénierie civil, électricien et CVCR-S ainsi que les spécialistes en acoustique et économiste de la construction. Cet appel d'offres est réalisé dans le cadre d'une procédure sélective.

2. Objet de l'appel d'offres

Situation de départ

Le Centre culturel suisse à Paris (CCS) situé au 32 - 34 rue des Francs-Bourgeois a été fondé en 1985 au cœur du Marais. Il occupe un ensemble de bâtiments sur cour situé sur l'impasse des Arbalétriers contenant les lieux d'exposition et représentation ainsi que l'administration. Donnant sur la rue des Francs-Bourgeois, le CCS occupe également au rez-de-chaussée un petit bâtiment contenant la librairie.

Niché au cœur du Marais, le CCS bénéficie d'une situation exceptionnelle. Accessible par l'impasse des Arbalétriers depuis le porche d'entrée donnant sur la rue des Francs-Bourgeois, le centre culturel s'organise dans deux bâtiments distincts donnant sur une cour intérieure. La salle de spectacle, au niveau inférieur, et l'espace d'exposition représentent les deux fonctions majeures de ce lieu, en lien avec un hall d'entrée donnant sur la cour intérieure. Face à cette cour, au rez-de-chaussée, sont placés une petite salle d'exposition et les locaux administratifs non publics, utiles au fonctionnement des lieux. Adjacent à ce bâtiment, la librairie du CCS bénéficie d'une large vitrine sur la rue des Francs-Bourgeois avec son accès indépendant.



Img. 1 Plan de situation indiquant l'organisation du CCS dans le contexte contraint du quartier

Le CCS doit prioritairement mettre en conformité l'ensemble du bâtiment et notamment y garantir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Le changement et l'amélioration de la technique sont également jugés d'importance avec un remplacement des équipements CVSE arrivés, pour certains, en fin de vie. L'activité multifonctionnelle du CCS nécessite également de revoir les équipements techniques et l'organisation spatiale de quelques espaces (entrée, salle d'exposition, salle de spectacle, etc.)

Objectifs du projet

Dans le cadre des possibilités volumétriques et financières, il s'agit d'améliorer prioritairement les conditions de production et de présentation pour les créateurs culturels, l'orientation générale et l'accueil des visiteurs avec une mise en conformité de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, ainsi que l'amélioration des processus d'exploitation. L'objectif étant de faciliter l'entretien, optimiser l'utilisation des installations et diminuer les coûts d'exploitation.

Quelques objectifs thématiques prioritaires :

Architecture et fonction

- Valorisation des espaces d'entrée
- Liaison optimale avec la salle de spectacle et l'espace d'exposition
- Accessibilité facilitée pour les personnes à mobilité réduite
- Utilisation maximale de la lumière naturelle
- Mise à disposition d'un lieu de travail qualitatif pour garantir la santé et le bien-être des utilisateurs

Technique

- Mise en conformité technique (CVSE)
- Adaptation de l'outil scénique, performance et efficacité
- Remplacement de certaines installations vétustes

Écologie

- Concept énergétique qualitatif
- Durabilité des matériaux et constructions

Économie

- Respect des coûts d'investissement total de CHF 6.0 Mio. (tout incl. honoraires, taxes, TVA)
- Équilibre entre investissement et exploitation (limitation des charges d'exploitation)
- Recherche de la simplicité d'usage et de fonctionnement

Dates clés

Les dates indiquées ci-dessous sont indicatives.

- Juin 2020: mise en place procédure SIMAP
- Hiver 2020: choix du maître d'œuvre mandataire (MOE)
- Été 2021: avant-projet avec estimation des coûts, planning détaillé
- Hiver 2021: projet d'ouvrage et devis
- Été 2022: obtention du permis de construire, appel d'offres
- Été 2022: début des travaux
- Hiver 2023: fin des travaux
- Printemps 2024: mise en service et remise des locaux à l'utilisateur
- Été 2024: mise en service par l'utilisateur, ouverture du centre

Étendue des prestations du mandataire au sein du projet

L'étendue de la prestation du mandataire comprend les domaines spécialisés suivants :

- CFC 291 Architecte (mandataire du groupement)
- CFC 292 Ingénieur civil
- CFC 293 Ingénieur électricien, MCR spécialiste GTB
- CFC 294 Ingénieur CVCR
incl. coordination interdisciplinaire des installations techniques
du bâtiment
- CFC 295 Ingénieur sanitaire
- CFC 297.4 Ingénieur en acoustique
- CFC 298.2 Économiste de la construction

Le MOA laisse la possibilité de réaliser le projet selon la méthode Building Information Modeling (BIM).

3. Aspects qualitatifs

Procédure

Afin de déterminer l'offre la plus adaptée qualitativement et économiquement, les deux aspects « Qualité de l'approche, concept, idée » et « Organisation du maître d'œuvre mandataire (MOE) » étaient évalués et jugés en plus de l'offre d'honoraire. Les critères et preuves d'adjudication étaient évalués de manière anonyme.

Aucune proposition de projet n'était attendue mais les soumissionnaires devaient exprimer l'attitude architecturale et la stratégie de conception en relation avec le cahier des charges. Les soumissionnaires devaient répondre aux critères suivants:

Cad1 Qualité de l'approche, concept, idée

En relation avec le cahier des charges, le soumissionnaire devait exprimer une idée conceptuelle en relation avec le contexte. Il démontrait par cette approche une ou plusieurs orientations d'un projet à venir pour la valorisation de l'entrée, cour et foyer en relation aux fonctions imposées et l'accès à la salle d'exposition et à la salle de spectacle. Les idées conceptuelles étaient à présenter à l'aide d'explications, esquisses et/ou graphiques sur une feuille DIN A3 verticale.

Cad2 Organisation du maître d'œuvre mandataire (MOE)

Le soumissionnaire exposait son évaluation des chances et des risques du point de vue des délais et de la gestion des coûts, la façon dont il envisage la coordination des membres de son groupement ainsi que les consultants nommés par le maître d'ouvrage, sa manière d'appréhender les particularités liées à ce projet ainsi que sa vision des contraintes liées à la rénovation et à la transformation d'un bâtiment de caractère patrimonial. La proposition était à présenter à l'aide des explications, de graphiques et schémas sur une feuille DIN A3 verticale.

4. Rapport de la procédure

L'OFCL a invité des équipes de planificateurs pour participer à une procédure sélective selon GATT/OMC pour le choix d'un maître d'œuvre mandataire. Les demandes de participation et les offres des prestataires préqualifiés étaient jugées par un collège d'experts composé des personnes suivantes :

Membres OFCL:

- Jodok Brunner, architecte EPF, OFCL, Berne

Membre PH/CCS:

- Philippe Bischof, Directeur de Pro Helvetia Fondation suisse pour la culture

Membres professionnels externes:

- Stephanie Bru, architecte DPLG, associée BRUTHER, Paris
- Adrien Comte, architecte ETH SIA, Comte/Meuwly, Zurich et Genève

Membre non professionnel externe:

- Elena Filipovic, Directrice et curatrice de la Kunsthalle de Bâle

Membres suppléants:

- Jean-Marc Diébold, Directeur du Centre culturel suisse à Paris
- Marianne Vetter, architecte ETH-SIA, OFCL, Berne
- Christian Dupraz, architecte FAS-SIA, Genève

Préqualification

L'appel d'offre selon GATT/OMC était publié sur simap (b20016) le 24 juin 2020. Jusqu'au 20 juillet 2020, 64 demandes de participation ont été reçues en temps utile.

Les participants suivants répondaient le mieux aux critères d'aptitude définies dans les dispositions relatives à la procédure et étaient invité à déposer une offre.

- Christ & Gantenbein International AG, Basel
- Fagart & Fontana, Paris
- HHF architekten GmbH, Basel
- KOSMOS Architektur & Design GmbH, Zürich
- LIST SARL, Paris
- Nomos Groupement d'Architectes SA, Genève
- Pont 12 Architecte SA, Chavannes-Renens
- Thomas Raynaud, Paris

La décision du collège d'experts au sujet des candidats invités à déposer une offre a été communiquée par l'OFCL sur www.simap.ch.

Évaluation des offres

Le collège d'experts a évalué les offres le 30 novembre 2020.

Préambule par Jean-Marc Diébold, directeur du CCS :

On recherche une rénovation et une modernisation des lieux ; le terme modernisation est important car il s'agit bien d'avoir, après ces travaux, un outil performant tant dans le domaine de l'exposition que dans le domaine du spectacle vivant pour les 30 prochaines années. Concernant le lieu en général et l'espace d'accueil en particulier, qui fait l'objet aujourd'hui d'une étude plus précise de la part des candidats, nous sommes sensibles depuis longtemps aux questions de diversité, d'interculturalité, d'accès et d'exclusion à l'art et aux lieux d'art. Ces questions reviennent sur le devant de la scène notamment depuis ce printemps et nous paraissent être un enjeu essentiel pour nos sociétés futures que l'on voit se fissurer, se polariser (pour utiliser un mot en vogue en ce moment). C'est pourquoi nous pensons qu'il serait souhaitable dans le choix que l'on va faire aujourd'hui d'avoir en tête quel type de lieu on veut pour le CCSP. Pour notre part, nous souhaitons un lieu ouvert sur la société, accueillant et qui donne les signes de cette ouverture. L'époque ne nous semble plus au grand geste architectural qui "sacralise" l'art et la culture qui privilégie le beau, le geste architectural au détriment parfois de l'humain et de l'usage. En termes de vision, nous pensons que ce type de construction très "gigantisme" c'est le passé, c'est les années 2000-2020 ; le futur c'est l'humain, la communauté, l'art et la création à la portée des gens, les lieux de vie...

Le jugement se faisait de manière anonyme pour les critères d'adjudication CAd1 «Qualité de l'approche, concept» et CAd2 «Organisation du maître d'œuvre mandataire (MOE)». Le critère d'adjudication CAd3 «Offre d'honoraire» était évalué selon la méthode définie dans les dispositions relatives à la procédure.

Le soumissionnaire suivant répondait le mieux aux critères d'adjudication:

Devise : 32 Rue des Franc-Bourgeois
Soumissionnaire : **Thomas Reynaud architectes, Paris**

5. Reconnaissance des participations

64 équipes MOE ont participé à la procédure sélective pour le projet « Centre culturel suisse Paris, Rénovation et transformation ». Huit équipes étaient invitées à déposer une offre pour la deuxième phase.

Le collège d'expert s'est réjoui de la haute qualité des documents rendus, qui étaient élaborés avec beaucoup d'engagement et précision.

Les contributions démontrent que tous les participants ont traité les thèmes principaux de manière intense. Des propositions intéressantes étaient faites pour l'organisation de l'entrée et le fonctionnement du foyer et de la cour intérieure.

Le mandant remercie tous les participants et participantes pour leur engagement.

6. Évaluation et documentation des offres

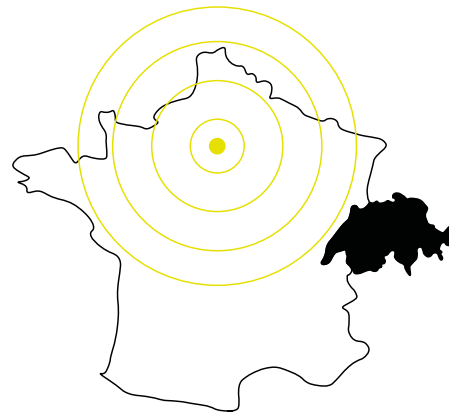
Les participations sont listées par l'ordre d'ouverture.

131317

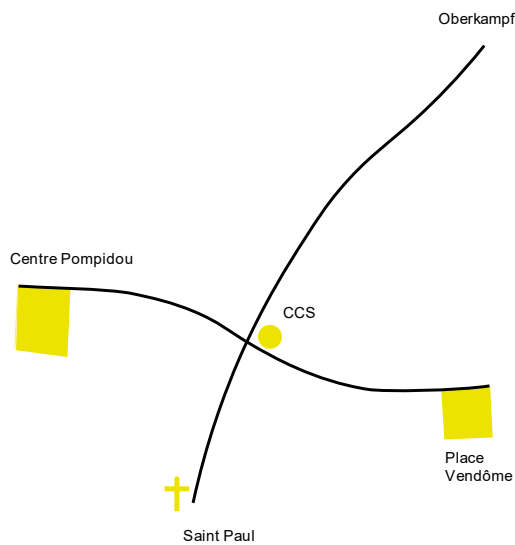
Architecte (mandataire du groupement)	HHF architekten GmbH, Basel
Ingénieur civil	Schnetzer Puskas Ingenieure, Basel
Ingénieur électricien, MCR spécialiste GTB	TRIBU ENERGIE, Paris
Ingénieur CVCR	TRIBU ENERGIE, Paris
Ingénieur sanitaire	TRIBU ENERGIE, Paris
Ingénieur en acoustique	WSDG AG (Walters-Storyk Design Group Europe), Basel
Économiste de la construction	Eco+Construire, Paris

La proposition a la volonté de performer le projet au niveau mondial et d'amener le Centre culturel suisse dans une direction de multidisciplinarité

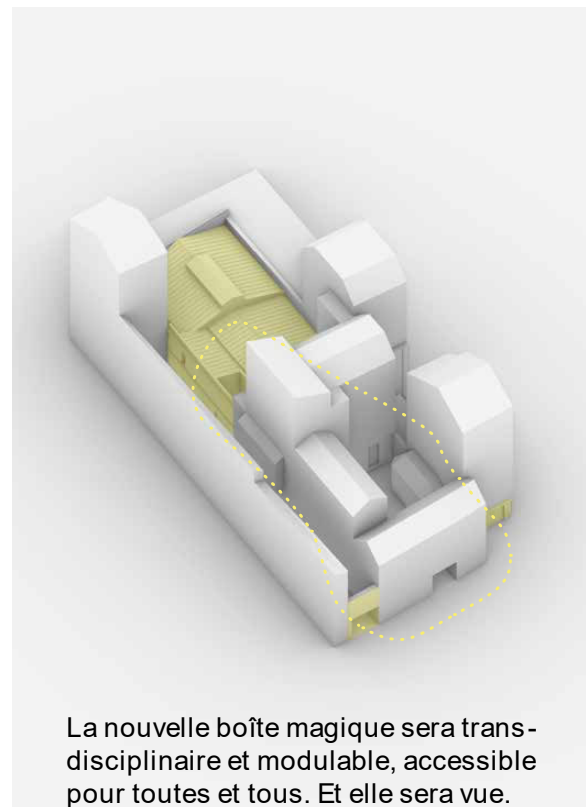
Malgré l'ambition portée par les auteurs, la proposition manque de précision sur les moyens d'actions pour aboutir à leur objectif.



Le rôle complexe d'émetteur-récepteur suisse à Paris va être contemporain, mais loin de toute idée simple de „Swissness“ par design.



La position magnifique du CCS implique plein de contraintes légales et logistiques. A affrontons-les ensemble!



Évaluation des chances et des risques du point de vue des délais et de la gestion des coûts / manière d'appréhender les particularités liées à ce projet

Le CCS est une institution culturelle complexe au sein d'une métropole complexe. L'imbrication particulière de l'espace public du Marais avec le CCS est fondamentale pour l'institution existante et le restera à l'avenir. Il ne s'agit pas d'un projet tabula rasa, mais plutôt de l'examen minutieux d'interventions individuelles et simples.

En tant que MOE, on est conscient qu'avec l'OPFL, Pro Helvetia et le Centre Culturel Suisse lui-même, différents acteurs doivent être réunis afin de développer sa structure physique pour le futur. La structure complexe du bâtiment et le respect des investissements réalisés au fil des années rendent le projet très exigeant mais surtout aussi extrêmement intéressant à réaliser.

Nous sommes conscients que les exigences peuvent varier sur la durée totale du projet et que le projet doit évoluer tenant compte les exigences des différents domaines et acteurs. Le projet devra négocier les attentes des usagers et les objectifs financiers. On propose de créer un 'menu' composé de sous-projets conçus comme un ensemble cohérent afin de rester flexible sans se retrouver avec un patchwork.

La façon de la coordination des membres du groupement ainsi que les consultants nommés par le maître d'ouvrage (MOA)

La composition de notre équipe reflète l'esprit Franco-Suisse du CSS pour assumer cette tâche exigeante. Nous avons abouti et réalisé d'autres projets en France avec cette équipe et nous pouvons donc assurer son fonctionnement. En tant que mandataire nous coordonnons et mettons en relation les experts techniques et agissons comme personne de contact pour le MOA. En coopération et en échange avec le MOA, nous intégrons également les consultants dans les processus afin d'obtenir le meilleur résultat possible et le plus durable pour le Centre Culturel Suisse à Paris.

Vision des contraintes liées à la rénovation et à la transformation d'un bâtiment de caractère patrimonial

Dans le cas d'interventions dans des bâtiments sensibles et protégés, un traitement minutieux de l'assurance qualité est impératif. Un examen intensif de la substance est indiqué. Les défis majeurs seront de respecter les conditions cadre générales et normatives, d'intégrer les besoins du voisinage ainsi que d'assurer l'utilisation et la mise en oeuvre du projet. Les investissements préalables des dernières années doivent être considérés avec un regard critique. Les étapes décelées au début de la planification doivent être revues d'une manière ciblée afin de trouver la meilleure approche. Chaque sous-projet devra ainsi être examiné pour déterminer la direction appropriée face à l'existant.

32 rue des Franc-Bourgeois

Architecte (mandataire du groupement)	Thomas Raynaud, Paris
Architecte	Truwant + Rodet dipl.arch.EPFL/SIA, Basel
Ingénieur civil	Bollinger+Grohmann SARL, Paris
Ingénieur électricien, MCR spécialiste GTB	INEX, Montreuil
Ingénieur CVCR	INEX, Montreuil
Ingénieur sanitaire	INEX, Montreuil
Ingénieur en acoustique	META, Paris
Économiste de la construction	VPEAS, Paris

Intervenir sur le Centre culturel suisse exige une compréhension précise des enjeux contextuels larges, ainsi qu'une lecture sensible des qualités et spécificités du site et du bâtiment.

La force du projet ne part pas d'envies formelles préétablies, mais d'une stratégie du disponible. Et par chance, les premières disponibilités données par le bâtiment s'avèrent les matériaux primordiaux de l'architecture : la structure, l'espace et la lumière. Ce sont eux que les nouvelles interventions ménagent et même subliment, pour donner au projet sa pleine expressivité.

Ainsi la force du projet se résume dans une forme de recherche méthodologique qui permet une hiérarchie des objectifs et qui ne s'arrête pas à un dispositif.

Porté par son ambition curatoriale, le Centre culturel suisse se doit pour les auteurs d'être une machine socialement interactive, hautement adaptable aux conditions culturelles et sociales changeantes de son époque et de son lieu. Pour y parvenir, le premier enjeu est de rendre les espaces d'exposition et de performances les plus libres possible, offrant une grande flexibilité d'usage et accessible à tous.

Il ne suffit que de quelques actions très claires, pour révéler le potentiel du lieu.

- Une nouvelle vitrine du CCS 32 rue des Franc-bourgeois,
- 3 dispositifs de façades
- Une office pivot

Pour faire de ce nouveau CCS, un nouveau lieu de tous les possibles. Ce projet de rénovation ne cherche pas à tout modifier, mais se concentre sur quelques interventions décisives. A la manière d'une acupuncture, c'est en n'agissant que sur quelques points qu'en découlent organiquement une circulation plus aérée, des flux rendus à une plus grande clarté, et surtout un espace généreux propre à accueillir tous les publics.

32 rue des Francs-Bourgeois

renovation et transformation du Centre culturel suisse à Paris

Le Centre culturel suisse se caractérise par une double pluralité. La première provient de son contenu et la diversité d'événements liés à la richesse de sa programmation (spectacles et expositions) ainsi qu'à l'activité de sa librairie. La deuxième serait son contenant et sa singularité de palimpseste, résultat d'un assemblage de constructions hétérogènes agrégées dans le temps (une vitrine, un fragment d'hôtel particulier, une cour, une halle...). Cette double caractéristique est une des clés de compréhension du CCS. Elle est aussi un atout majeur quand il s'agit d'engager sa rénovation et sa transformation.

L'acte premier de notre intention, le plus fondamental, est la redéfinition de son entrée principale. Face aux contraintes de servitude de l'impasse des Arbalétriers, associé au manque de visibilité et aux nécessités d'accessibilité pour tous, nous proposons de changer d'adresse. Un accès par la vitrine de l'actuelle librairie permet de résoudre l'ensemble de ces questions à travers la mise en œuvre de dispositifs simples et précis. Une nouvelle interface profite du retrait de la façade et permet un accueil clair et fluide animé par la rue des Francs-Bourgeois. La morphologie en longueur permet également de régler furtivement, par un plan incliné, la rupture de niveau entre la rue et le rez-de-cour.

Par voie de conséquence, la redéfinition de l'accès public par cette première séquence spatiale produit une suite logique de transformations liées à l'optimisation de la distribution au profit d'une adaptabilité des usages et d'une diversité d'ambiances.

Cette première transformation illustre aussi l'attitude avec laquelle nous souhaitons opérer globalement : à travers une observation rigoureuse et une écoute attentive, mettre en place une série d'interventions ciblées, qui par la recherche du « moindre effort » résout avec pragmatisme un maximum de problématiques et délie un maximum d'opportunités qualitatives.

En prolongement, la deuxième séquence retrouve le caractère domestique de l'aile de l'hôtel particulier. En allégeant et supprimant les séparations (cloison, mezzanine), les qualités intrinsèques de cette pièce entre-deux-cours offre la possibilité d'étendre l'activité de la librairie dans un esprit de convivialité.

La position stratégique de la cuisine (en lieu et place de l'actuelle chaufferie) permet d'y inclure un service de collation. En dehors des heures d'ouverture publique, cet espace permet également d'accueillir les réunions confortables avec l'ensemble de l'équipe du CCS.

La « pièce sur cour », est conservée comme premier espace d'exposition directement commandée depuis l'espace de convivialité.

La cour est une composante importante du CCS, marqueur de son identité, évoluant au grès des heures et des saisons. Afin de composer avec ce caractère précieux, aucune intervention lourde n'est envisagée. Nous préférons associer un jardinier à l'équipe de maîtrise d'œuvre pour délicatement intégrer et amplifier ce petit paysage parisien au projet. La cuisine en pivot, également ouverte sur la cour et le foyer, permet de déployer le café lors de moments propices. L'actuel foyer et sa distribution sont simplifiés. Déchargé de sa fonction d'accueil, il invite à une nouvelle liberté d'usages fluctuants. C'est un outil polyvalent, qui selon le calendrier de la programmation peut, à la fois ou alternativement, se concevoir comme un espace en triple extension :

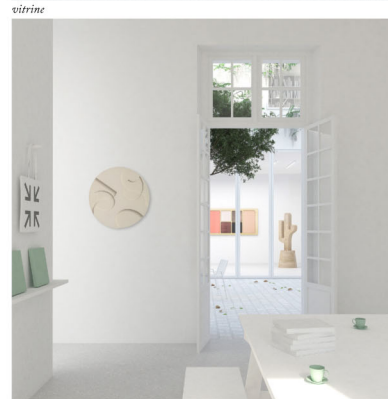
- En extension de la cour, avec une façade plus poreuse.
- En extension de la salle de spectacle, accompagné d'un dispositif flexible qui permet d'élargir l'offre de manifestations par des configurations scéniques plus riches.
- En extension de deux espaces d'exposition, comme une troisième salle aux qualités de monstrations complémentaires.

Cet espace distribue directement l'étage qui conserve sa qualité de grande salle d'exposition avec un éclairage naturel zénithal et contrôlé. La géométrie de la salle est redressée afin de neutraliser les artefacts des précédentes modifications de construction.

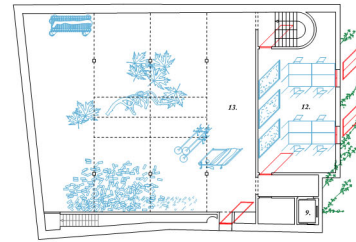
Ce « rachat » permet également de proposer de nouveaux bureaux, privilégiant l'intimité nécessaire à un espace de travail, tout en étant au cœur du CCS. Des nouvelles baies, suffisantes pour assurer un bon éclairage naturel, profitent d'une vue sur la cour.

Enfin, sans modification structurelle lourde aux conséquences aléatoires, en optimisant la circulation, l'ensemble des espaces servant en périphérie de la salle de spectacle est réaménagé afin d'augmenter leur superficie (coulisses, atelier), d'augmenter leur confort (loges, hauteur sous plafond) et intégrer les dispositifs d'accessibilité contemporaine (grand ascenseur et sanitaires PMR).

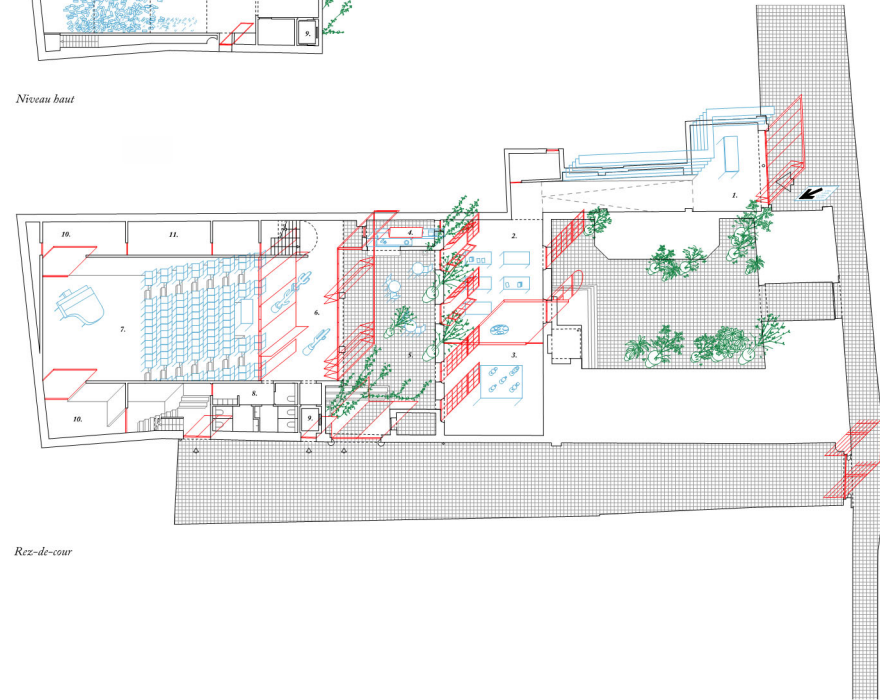
Enfin, sans modification structurelle lourde aux conséquences aléatoires, en optimisant la circulation, l'ensemble des espaces servant en périphérie de la salle de spectacle est réaménagé afin d'augmenter leur superficie (coulisses, atelier), d'augmenter leur confort (loges, hauteur sous plafond) et intégrer les dispositifs d'accessibilité contemporaine (grand ascenseur et sanitaires PMR).



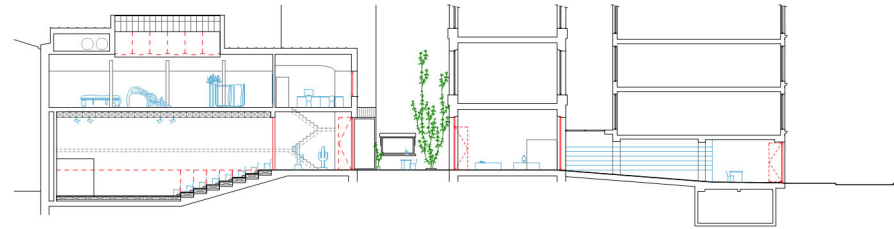
foyer-galerie



Niveau haut



Rez-de-cour



Coupe longitudinale

1. vitrine
2. librairie-espace de convivialité
3. Pièce sur cour
4. bar et cuisine
5. cour
6. foyer-galerie
7. salle de spectacles vivants
8. sanitaires et casiers
9. ascenseur
10. coulisses
11. atelier
12. bureaux
13. salle d'exposition



32 rue des Francs-Bourgeois

rénovation et transformation du Centre culturel suisse à Paris

La méthodologie du projet s'appuie sur une démarche pragmatique et rigoureuse, et une communication fluide entre tous les acteurs de l'opération de rénovation et transformation du Centre culturel suisse. Cohésion, dialogue, réactivité et confiance demeurent les conditions essentielles de la réussite du projet.

Equipe

L'équipe de Maîtrise d'œuvre a été constituée avec soin pour répondre aux enjeux spécifiques d'un projet de transformation d'un lieu culturel dans un site patrimonial. Chacun apporte au projet ses compétences et ses expériences partagées et respectives.

L'architecte coordonne les différentes phases à tous les niveaux, intégrant et orchestrant les informations produites par les différents partenaires de maîtrise d'œuvre, les spécialistes extérieurs, la Maîtrise d'ouvrage, les Utilisateurs et les Services de la direction de l'Urbanisme.

Il est l'interlocuteur privilégié de la Maîtrise d'ouvrage.

Afin de garantir la transmission de toutes les informations, les études sont ponctuées par des réunions de « démarrage de phase » et de « clôture de phase – revue de projet ». Des réunions intermédiaires de coordination permettent de formaliser et valider les demandes de précision, et les éventuelles propositions des différents intervenants.

Concertation

La réussite du projet ne peut s'opérer que sur les bases d'une esquisse saine, répondant rigoureusement aux objectifs de la Maîtrise d'ouvrage tout en intégrant de manière très précoce les contraintes budgétaires techniques et réglementaires.

La concertation avec la Maîtrise d'ouvrage et les Utilisateurs est nécessaire afin de hiérarchiser ces objectifs et désirs programmatiques, et de comprendre les qualités, usages et fonctionnalités intrinsèques au site et au Centre culturel suisse.

Prendre le temps de la réflexion partagée, interroger le site, le programme et les usages afin de saisir les potentiels du projet tout en identifiant les points sensibles, permet de mettre en place la préfiguration d'un projet global à partir duquel les études se dérouleront de façon cohérente et efficace, avec comme objectif permanent le respect du budget.

Processus pragmatique de transformation

La démarche du projet s'appuie sur une observation précise des qualités de l'existant afin d'en exploiter au plus juste le potentiel spatial et programmatique. Il s'agit d'éviter les transformations structurelles incohérentes et de hiérarchiser les interventions afin d'optimiser le budget du projet.

Les choix ainsi mis en œuvre permettent d'intensifier les qualités intrinsèques de l'existant et de développer des qualités d'usage originales.

Economie du projet

L'objectif est de réaliser un suivi « en temps réel » afin de contrôler l'évolution de l'estimation précise du coût du projet et d'effectuer les optimisations et arbitrages nécessaires à la maîtrise de l'enveloppe budgétaire. L'aspect économique du projet est un processus transversal de la méthodologie du projet.

Les choix architecturaux et techniques seront évalués selon leur efficacité en termes de coût / délais / impact environnemental / qualité d'usage.

Approche environnementale, technique et réglementaire

Dès les premières étapes de conception, les aspects constructifs techniques et environnementaux du projet doivent être développés en symbiose avec le parti architectural et fonctionnel.

L'investigation de l'état des existants et les différents diagnostics devront être réalisés en amont de l'AVP afin de garantir la faisabilité technique et budgétaire du projet à développer.

Les principes de conception reposent sur la réduction des besoins énergétiques, le choix de systèmes efficaces et l'intégration d'énergies renouvelables et de récupération. Les choix techniques s'orienteront vers des dispositifs favorisant l'optimisation de l'exploitation et la maintenance des installations.

La connaissance précise de l'existant est primordiale. Toute intervention structurelle trop lourde sera écartée afin de contenir le budget et les délais. L'approche est basée sur la recherche de la juste mesure des modifications à apporter aux existants afin de mettre en adéquation les espaces et le programme.

Enfin, les aspects réglementaires concernant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et la sécurité incendie sont déterminants dans la conception des flux et des accès. Dès le début des études nous serons accompagnés par un préventionniste et il est déterminant de consulter les architectes de sécurité de la préfecture de Paris afin de recueillir leur avis le plus en amont possible sur ces questions.

Approche patrimoniale

Au même titre que les questions réglementaires, les questions patrimoniales devront être abordées très en amont des études. Les contraintes du secteur sauvegardé du Marais s'ajoutent aux contraintes des copropriétés et il sera prudent d'engager le dialogue au plus tôt avec les copropriétaires et de consulter l'ABF afin de négocier au mieux les interventions sur les existants.

En complément, une attention particulière sera portée à la mise en valeur de la cour et de sa végétalisation.

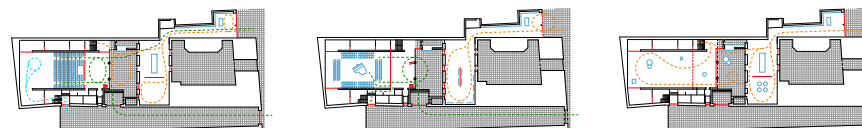
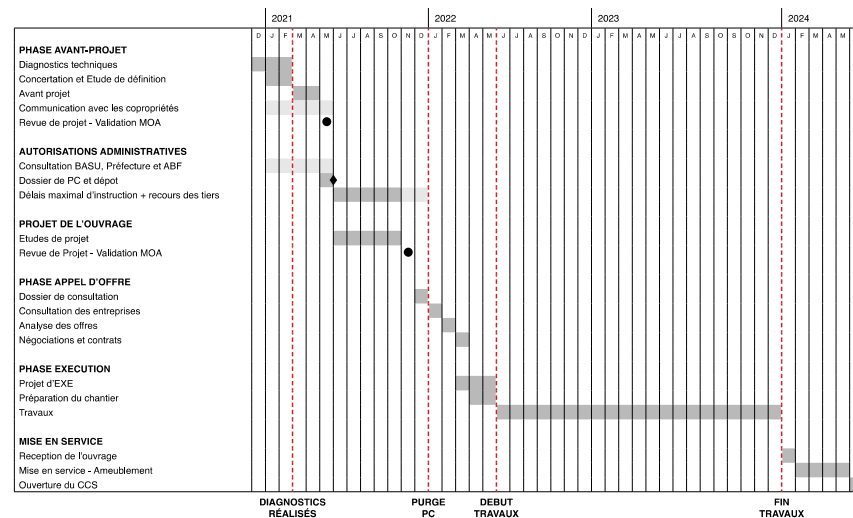
L'impasse des Arbalétriers étant déchargée de son accès public, sa mise en valeur sera à discuter avec la Maîtrise d'ouvrage et les Utilisateurs lors de la phase de concertation.

L'exécution du projet

L'exiguïté de la parcelle et son accès contraint par l'impasse des Arbalétriers nécessiteront une organisation rigoureuse du chantier, et une fois encore, une concertation précoce avec les riverains et une coordination avec les services de la Ville lors des études. L'approche méthodologique précédemment décrite, avec une optimisation des interventions sur le gros-œuvre devrait néanmoins limiter l'impact du chantier.

Un phasage sera étudié afin de maintenir la librairie ouverte le plus longtemps possible.

Un chantier de transformation nécessite une présence et une réactivité accrue de l'équipe de maîtrise d'œuvre aux cotés des entreprises. En plus des réunions hebdomadaires, l'équipe de maîtrise d'œuvre est facilement mobilisable sur site pour faire face aux imprévus.



Principe de modularité et flexibilité d'usages

CROCRODROME

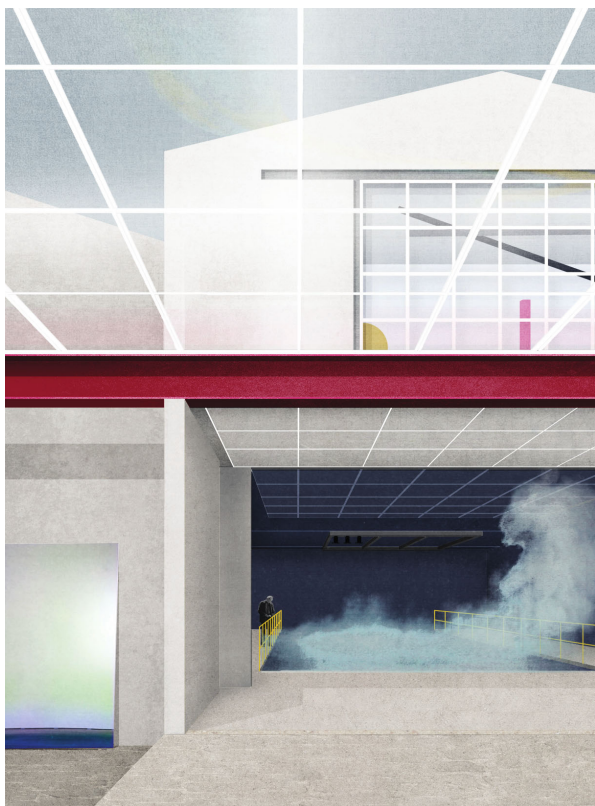
Architecte (mandataire du groupement)	Fagart & Fontana, Paris
Architecte	Buchs + Buache sarl, Genève
Ingénieur civil	BMI, Paris
Ingénieur électricien, MCR spécialiste GTB	SYNCHRONIE Ingénierie, Meudon-La-Forêt
Ingénieur CVCR	SYNCHRONIE Ingénierie, Meudon-La-Forêt
Ingénieur sanitaire	SYNCHRONIE Ingénierie, Meudon-La-Forêt
Ingénieur en acoustique	JEAN-PAUL LAMOUREUX, Paris
Économiste de la construction	BATI CONSEIL 28, Morancez

CROCRODROME prend le parti pris d'une approche engagée, conceptuellement forte, balancée à la volonté d'une architecture utile et fonctionnelle. La flexibilité extrême des espaces du rez-de-chaussée, entièrement public et accessible ainsi que la perméabilité des différentes fonctions qui l'occupent implique certaines conditions : modifications importantes de la structure du plan existant ainsi que la couverture de la cour. Les volontés remarquables de continuité spatiale et de fluidité programmatique sont balancées par les conditions qu'elles impliquent et pose la question de l'équilibre entre intervention et impact.

« L'architecture patrimoniale est vivante car résiliente par son extraordinaire faculté à s'adapter aux époques ainsi qu'aux besoins ». Malgré leur ingénieuse interprétation du bâti existant, certaines propositions peuvent paraître trop forcées et questionnent les limites d'une telle résilience dans ce contexte patrimonial.

La stratégie exprimée par des espaces en perpétuel changement reflète une réflexion remarquable sur les enjeux du Centre culturel suisse, et plus généralement sur la création artistique et culturelle contemporaine. Réflexion qui comme l'exprime les participants, ne peut se faire seule et nécessite des interactions engagées avec les différents acteurs du projet (appelée à juste titre « gestion du contexte »).

CROCRODROME



vue intérieure depuis la cour couverte qui s'étend sous le bâtiment de l'ancienne halle, et jusqu'au fond de la salle de spectacle

Le rez-de-chaussée du Centre Culturel Suisse est actuellement un ensemble de pièces, fragmenté programmatiquement et architecturalement. Le concept central de Crocodrome consiste à la création d'un rez-de-chaussée public, accessible, perméable, capable de valoriser tous les différents programmes qu'il accueille, dans le but de proposer un centre culturel cohérent et unitaire. La librairie, le foyer, l'espace d'exposition et la salle de spectacle s'installent tous à ce niveau, restant connectés avec l'espace urbain et permettant une circulation fluide, où la limite parmi les programmes se dilate.

Le projet envisage la création d'un outil spatial et programmatique permettant une très grande flexibilité, non seulement afin de proposer une multitude de possibilités d'utilisation et d'appropriation, mais également dans un souci de durabilité. Ainsi la définition d'une série de volumes capables dont l'affectation peut évoluer dans le temps, et dont la programmation peut être réorganisée selon les besoins, permet l'adaptabilité nécessaire aux besoins artistiques.

La proposition conceptuelle place la cour couverte à son cœur grâce à l'entrée du CSS depuis l'impasse des Arbalétriers. Cet espace lumineux et généreux obtient les proportions et les caractéristiques architecturales permettant à la fois d'accueillir des expositions, de faire partie d'un foyer élargi, et de devenir l'extension de la salle de spectacle.

Le foyer s'installe au sein du bâtiment XVIII^e, rendant une accessibilité publique à cet édifice de valeur patrimoniale. Les visiteurs du Centre Culturel Suisse passent nécessairement par cet espace afin de se diriger vers l'une des deux salles d'exposition, au théâtre, ou encore à la librairie qui se dévoile déjà depuis ce volume. Les circulations deviennent ainsi visibles, et permettent une orientation claire et efficace.

La salle de spectacle maintient son emplacement dans l'ancienne halle, mais sa structure propre est entièrement modifiée afin de devenir une «black box» aux dimensions généreuses, et acquiert une structure propice aux spectacles, capable d'accueillir 112 spectateurs. Les gradins démontables peuvent offrir une

surface de 150m² entièrement libérée, et les coursives périphériques offrent à la fois des caractéristiques fonctionnelles et spatiales.

La façade de l'ancienne halle est libérée au rez-de-chaussée grâce à une poutre qui soutient le premier étage. La cour couverte est ainsi prolongée jusqu'à la façade du théâtre, permettant aux divers scénarios d'occupation de s'y installer. Le mur de la salle de spectacle quant à lui a la possibilité de s'ouvrir entièrement, permettant un rez-de-chaussée continu et traversant, qui devient un véritable outil de mise en scène et ouvre le champs des possibilités aux expositions et aux performances. Ce rez libre peut donc devenir un espace en perpétuel changement, invitant le public à sa découverte.

Afin que cet outil puisse fonctionner, la possibilité d'un sous-sol technique est suggérée permettant le fonctionnement optimal du théâtre. L'atelier, ainsi qu'un grand espace d'entrepôt peuvent être positionnés sous la cour, suivant une stratégie économique rentable dans le temps.

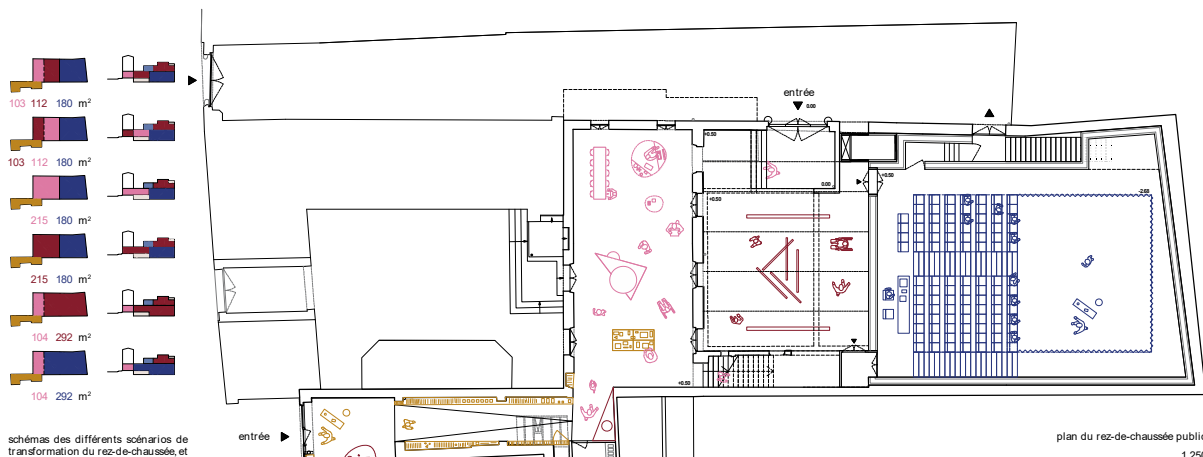
Le premier étage est composé de la deuxième salle d'exposition et des bureaux administratifs, accessibles depuis le foyer. L'espace d'exposition est construit par une géométrie régulière et symétrique. Les bureaux sont en relation visuelle avec les événements ayant lieux dans la cour couverte et le foyer, créant ainsi une continuité entre les deux niveaux et offrant des espaces de travail agréables.



rez-de-chaussée distribution programmatique actuelle

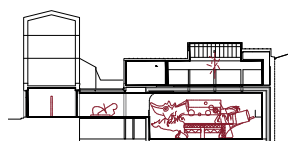


rez-de-chaussée perméable distribution programmatique diffuse



schémas des différents scénarios de transformation du rez-de-chaussée, et de l'impact à l'ensemble du CCS

exposition
salle de spectacle
foyer
administration
librairie
annexes



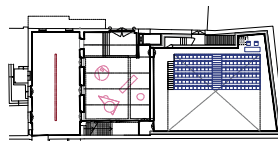
coupe

le concept d'un rez-de-chaussée public peut être poussé au maximum, en effaçant entièrement les barrières programmatiques afin de créer un espace continu



sous-sol

les gradins démontables et la proportion de la salle permettent de nombreuses possibilités d'aménagement pour l'espace scénique



rdc

le foyer ainsi que la salle de spectacle peuvent se transformer en espace d'exposition, offrant la possibilité d'accueillir des œuvres de taille conséquente



r+1

la salle d'exposition s'inscrit dans un plan carré de 200m². Les personnes à mobilité réduite peuvent accéder au premier étage grâce au monte-charge qui traverse le projet

Évaluation des chances et risques du point de vue des délais

La phase avant-projet débutera au TR1 2021 et se déroulera sur 3 trimestres car elle comprend le temps du démarrage du projet, la contractualisation et la définition du projet architectural validé par l'ensemble des acteurs et au prix à 10-15% (urbanisme, patrimoine, copropriété, utilisateurs et maître d'ouvrage). À l'issue de cette phase les demandes d'autorisations administratives sont déposées début TR4 2021 (temps d'instruction 7 mois). La phase Projet de l'ouvrage se déroulera sur TR4 2021 et TR1 2022, la phase devis et adjudication sur TR3 2022, soit au début de l'été comme prévu dans le planning prévisionnel de la maîtrise d'ouvrage. L'objectif de mise en service du CCS au printemps 2024 est correct pour une ouverture été 2024.

Évaluation des chances et risques du point de vue des coûts

À la lecture du cahier des charges et des orientations de projets que nous avons prises nous avons estimé un coût de travaux de 3'900'000 euros Hors Taxe. A cette somme nous avons provisionné 246'000 euros HT supplémentaires pour les honoraires des spécialistes complémentaires. Les études pour la réalisation des réserves/atelier sous la cour sont intégrées à la mission MOE. En revanche, le financement de cette opération restera à discuter. Nous proposons qu'un budget complémentaire soit alloué correspondant au nombre d'annuités de location de l'atelier actuel pour financer les réserves/atelier que nous estimons à 300'000 euros HT.

Estimatif

Lot structure	962 000 €
Lots architecturaux	1 410 000 €
Lots techniques	878 000 €
Lot scénographie	650 000 €
Montant travaux IIT	3 900 000 €
Honoraires prestations de base de 7400h	819 689 €
Prestations spécialistes	246 000 €
Total IIT	4 965 689 €
Total TTC	5 958 827 €

Un projet ambitieux dans un contexte de copropriétés

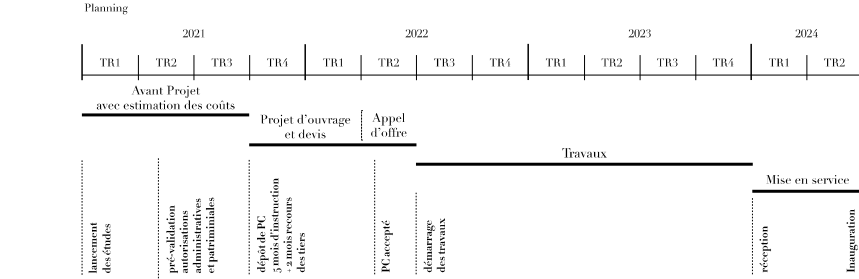
Les interactions avec la copropriété, les riverains tout comme les représentants liés au secteur sauvegardé du Marais (Voivre, Association du vieux Paris, ...) seront constantes durant la phase d'étude et de chantier (verrière, excavation cou, reprises en sous œuvre, gestion du chantier, modifications de façade, ...). Il nous apparaît extrêmement important d'anticiper ces échanges, de les préparer et de les planifier correctement. Pour cela il s'agit d'identifier l'ensemble des acteurs puis de dresser un tableau d'interactions aux différentes étapes du projet où seront signifiés les présentations, les validations, les dates d'assemblées générales des différentes copropriétés, ... et ce avec les différents protagonistes. Cette gestion « du contexte » nécessitera de créer une compétence de coordinateur local. La mission de ce coordinateur sera de préparer les rencontres et d'être sur le terrain afin d'assurer une communication claire parmi les acteurs, et d'éviter de potentiels blocages entraînant des dérapages de planning.

Un projet infrastructurel sensible

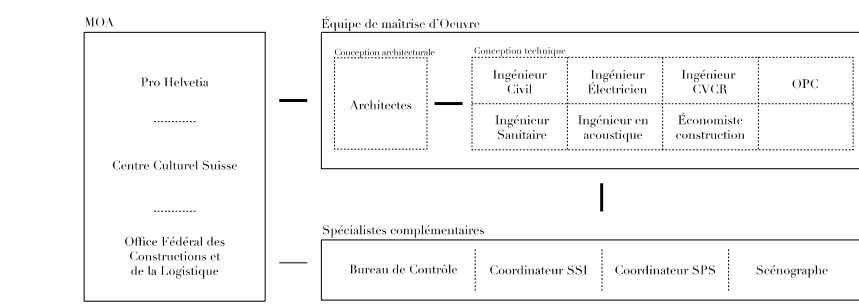
Une des conditions d'amélioration de l'outil CCS passe selon nous par la création d'une surface continue au niveau bas de la future salle. Libérer les volumes, au rdc et à l'étage, dédiés au public en créant un espace sous la cour qui regroupe l'ensemble des services et ateliers. Cela présuppose une intervention en périphérie de l'ensemble que constitue, en plan, la cour et la halle. La reprise en sous œuvre par passes est une opération tout à fait classique d'un point de vue technique mais qui nécessitera l'approbation des propriétés voisines et de la copropriété. Si la copropriété moyenne refuse l'ouvrage qu'elle juge trop risqué malgré les études détaillées et les garanties fournies par la MOE, une autre option serait possible en doublant le mur existant par un voile béton sur une épaisseur de 30 à 35 cm sur la hauteur depuis le plancher bas de la salle jusqu'au plancher haut. Cette alternative plus onéreuse pour le gros œuvre s'avérerait avantageuse, d'un point de vue acoustique, car améliorerait fortement les conditions de la salle « de facto » évitant de créer « une boîte dans la boîte ».

La couverture de la cour est la condition de son habitabilité

La question de la couverture de la cour est la condition de son habitabilité. Les dispositions



Organigramme



architecturales et son insertion devront être respectueuses des deux bâtiments d'époque différente qu'elle relie. La couverture doit être pensée comme une interface programmée qui filtre la lumière de l'espace d'exposition situé en dessous, mais doit aussi constituer une cinquième façade pour les riverains qui la voient depuis leurs fenêtres. Cette couverture devra être composée de vitrages isolants et protégés des rayons du soleil par un dispositif extérieur. Elle sera localement ouvrable afin de réguler naturellement son climat intérieur et assurer le désenfumage de l'espace. Elle devra pouvoir aussi être étanche de telle façon à y créer les conditions climatiques souhaitées (renouvellement d'air, rafraîchissement, contrôle hygrométrique).

Une coordination de compétences techniques en lien avec la gestion des coûts garante du succès de l'opération

Si la réussite du projet culturel est l'objet même du CCS, la réussite du projet architectural dans ses aspects techniques est essentielle à la longue vie de cette infrastructure pour les cinquante 50 prochaines années. C'est la raison pour laquelle l'ensemble des choix techniques et structurels doit être évalué et optimisé non seulement du point de vue de leur performance, leur durabilité, leur impact sur l'environnement mais aussi pour leur maintenance et leur coût. Les choix proposés au maître d'ouvrage mettront toujours en relation le coût d'investissement et le coût d'exploitation annuelle du CCS. Dans les phases Avant-projet et Projet de l'ouvrage, les faisabilités et les coûts seront évalués, les options techniques variées et expliquées. Cette animation et coordination sera assurée par l'architecte mandataire et les bureaux d'études concernés. L'absence de possibilité de raccordement à ClimEspace et les difficultés de raccordement au GPCU nous conduiront vraisemblablement à privilégier un système PAC avec option géothermique, dispositif qui a déjà été expérimenté dans le secteur sauvegardé du Marais.

Mise en œuvre minimum pour effet maximum

La maîtrise du contexte historique et de voisinage, le parti pris de l'infrastructure et de la couverture de la cour, l'optimisation des choix techniques et structurels pour un équipement durable et vertueux ainsi que la maîtrise du planning et du budget fabriqueront l'infrastructure

culturelle du CCS de demain. L'orientation conceptuelle que nous proposons couplée aux enjeux de la maîtrise d'ouvrage dessinent les contours d'une répartition budgétaire où il n'y a pas de place pour les excès. Relever le défi architectural du CCS passe tout d'abord par la valorisation de l'héritage bâti comme un support qu'une architecture utile et fonctionnelle viendrait compléter. Cette architecture utile et fonctionnelle s'appuie sur une mise en œuvre de matériaux simples qui ne nécessitent pas ou peu de transformation, qui seront utilisés dans leur modularité pour éviter les chutes et le gaspillage. A cette pertinence du choix et de l'utilisation des matériaux selon les situations vient s'ajouter une attention particulière à l'animation et la coordination des propositions techniques et structurelles afin qu'elles appartiennent au lieu et à l'architecture dans leur mise en œuvre simple et efficace (plans de synthèses, calpinage des éléments techniques, choix du système constructif et des matériaux, ...).

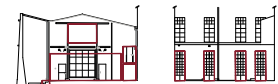
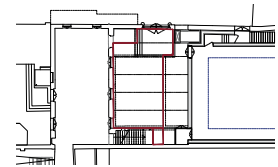
La gestion et le temps du chantier

En plein cœur du Paris marchand et historique, avec d'une part un accès limité en largeur et en hauteur sur l'impasse des Arbalétriers et d'autre part une rue des Francs Bourgeois étroite où passe une ligne de bus de la RATP, les conditions d'accès, de stationnement, de maintenances et de stockage doivent être anticipées. Si une occupation partielle et sécurisée de l'impasse est envisagée, certaines phases du chantier nécessiteront pour un temps de négocier avec la ville de Paris des occupations de voirie (à intégrer dans le tableau interactions). Les travaux bryants seront effectués sur des plages horaires définies et concertées au plus tôt (dans les phases études) avec les riverains pour les intégrer au planning général. Le rez-de-chaussée de l'hôtel particulier XVIII^{ème}, une fois protégé, fera une formidable base vie de chantier (réfectoire, vestiaires, salle de réunion, stockages sous clés).

Vision des contraintes liées à la rénovation et à la transformation d'un bâtiment à caractère patrimonial

L'architecture patrimoniale est vivante car elle est résiliente par son extraordinaire faculté à s'adapter aux époques ainsi qu'aux besoins. À ce titre le quartier du Marais de Paris est un véritable champ d'expérimentations de la rénovation et de la transformation de bâtiments à caractères patrimoniaux. Dans le secteur sauvegardé du Marais l'avis de l'ABF est « conforme » ce qui signifie que l'on doit suivre leurs prescriptions (instruction 2

mois). Il faudra engager très tôt les échanges avec eux, leur présenter l'historique du projet et les nouveaux besoins du CCS qui se traduisent par une proposition architecturale tenant compte de l'héritage bâti. Le concept que nous présenterons engagera un nombre de territoires de projet limités inscrits dans un récit décrivant la nature de la relation entre le projet et son contexte patrimonial. Ces premiers échanges capitaux nous permettront de mieux appréhender leurs interprétations des règles et surtout de connaître le diagnostic patrimonial précis des édifices sur lesquels nous allons intervenir par la suite.



Territoires de projet limités

IIIPVSPF

Architecte (mandataire du groupement)	LIST SARL, Paris
Ingénieur civil	Bollinger+Grohmann SARL, Paris
Ingénieur électricien, MCR spécialiste GTB	B52, Mouans Sartoux
Ingénieur CVCR	B52, Mouans Sartoux
Ingénieur sanitaire	B52, Mouans Sartoux
Ingénieur en acoustique	JEAN-PAUL LAMOUREUX, Paris
Économiste de la construction	VPEAS, Paris

IIIPVSPF propose une approche basée sur un diagnostic détaillé des conditions existantes, menant à une vision nouvelle par des actions simples et efficaces. Une révélation des qualités du lieu dans un processus ouvert, transparent, basé sur le dialogue et favorisant les échanges entre les différents intervenants.

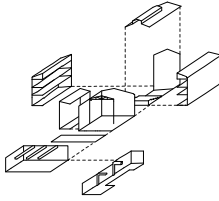
La méthodologie propose de découper le volume complexe du CCS en sous-espaces, donnant à chaque programme une qualité spatiale propre. Cette nouvelle lecture se fait par entité, par succession de fragments composant un ensemble. Le parcours d'exposition, tout comme le caractère des différentes salles est très contrôlé, au risque d'en réduire les possibles appropriations et d'en figer les différents usages possibles. Une « constellation de petits artefacts urbains » renforce l'idée de porosité avec la ville aussi bien qu'avec le quartier, révélant une stratégie de transformation inclusive.

Bien que selon les participants «les solutions les plus simples sont les plus efficaces», l'approche proposée pour certaines interventions soulève la question de proportionnalité, de balance entre les enjeux et les actes.

La proposition révèle l'importance de la polyvalence de l'ensemble, des espaces généreux et du confort des usagers. Le tout dans un but affirmé d'efficacité élevée. IIIPVSPF propose une vision de la durabilité basée sur des principes simples et des potentiels d'appropriations. Les systèmes sont épurés et valorisants, mettant en avant une compréhension complexe des enjeux d'économie de la construction prépondérante dans l'approche du projet.

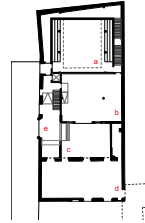
1. Intégrité des espaces

Notre première action consiste à découper le volume complexe du CCS en plusieurs sous-espaces simples et intégrés. Nous estimons que chaque programme doit trouver une qualité spatiale qui provient de cette décomposition volumétrique. Cette lecture par entité est nécessaire pour atteindre la lisibilité de chaque fragment comme colle de l'ensemble.



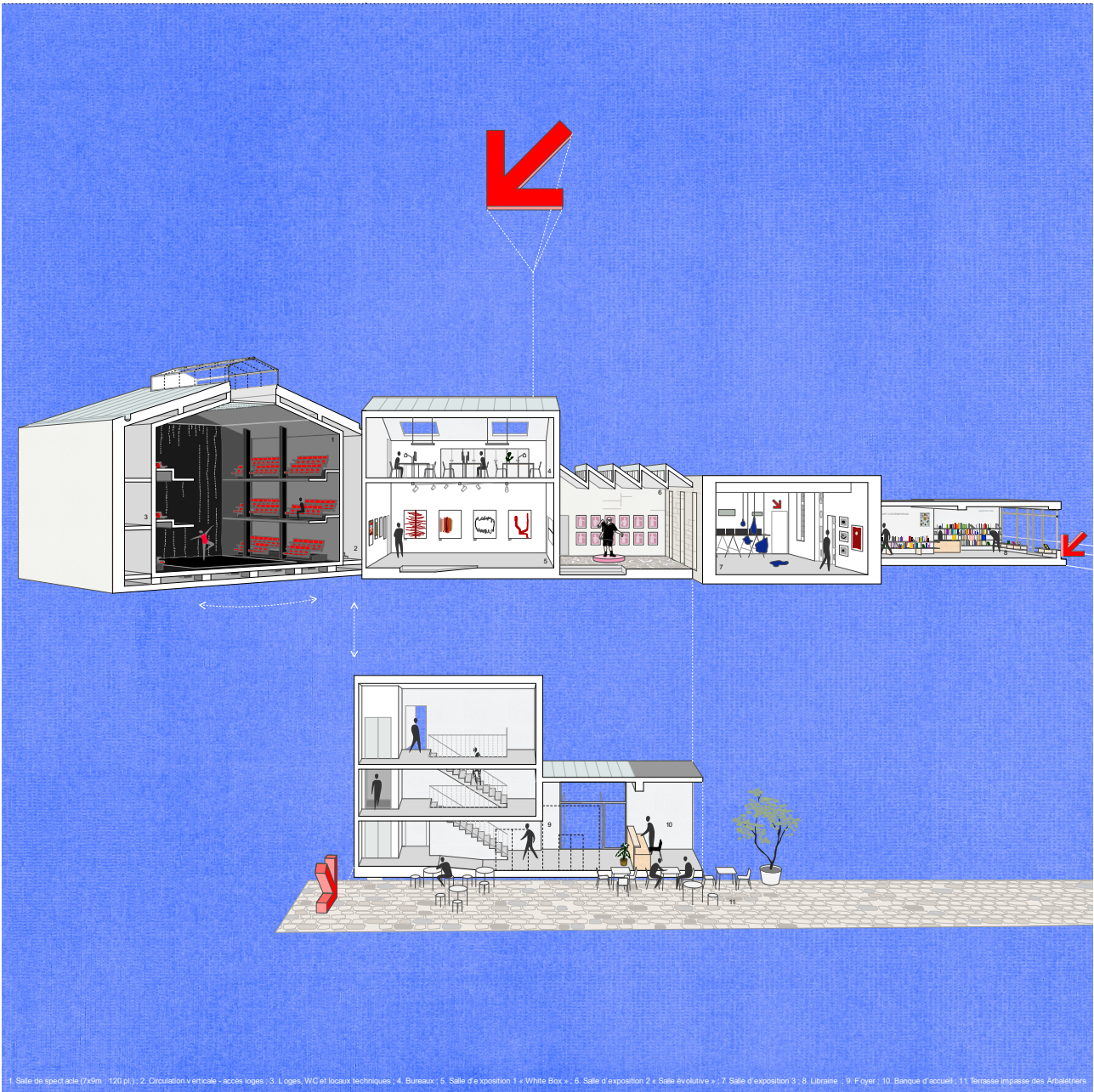
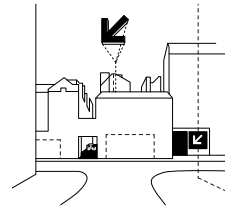
2. Programmes publics de plain-pied

Nous avons choisi de faire descendre l'ensemble de la programmation publique au niveau de la rue. La salle de spectacle (a) est située au Nord, puis suivent trois salles d'exposition (b, c et d). Ces programmes sont accessibles directement depuis l'espace d'accueil (e) par un jeu de petites rampes. La librairie prolonge cette logique vers la rue des F^s-Bourgeois.



3. Visibilité

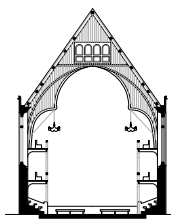
Le CCS occupe un lieu central mais discret. Cette position en fond d'impasse peut devenir un atout à condition d'avoir une visibilité accrue. Notre proposition s'articule autour d'une constellation de petits artefacts urbains : en vitrine de la librairie, au fond de l'impasse, puis un élément gonflable, flottant à certains moments au dessus des toits pour signaler des événements.



1. Salle de spectacle (7x9m - 120 pl); 2. Circulation verticale - accès loges; 3. Loges, WC et locaux techniques; 4. Bureaux; 5. Salle d'exposition 1 « White Box »; 6. Salle d'exposition 2 « Salle évolutive »; 7. Salle d'exposition 3; 8. Librairie; 9. Foyer; 10. Banque d'accueil; 11. Terrasse impasse des Arbalétriers

4. Salle de spectacle Shakespearienne

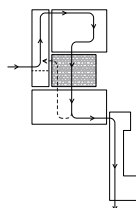
La salle de spectacle devient plus compacte et plus verticale, occupant la totalité du volume Nord. Cette configuration Shakespearienne permet de créer un lieu intense, intime et ramassé. Cette configuration permet des occupations très différentes de cette black box : frontale, double, etc. Elle permet aussi de profiter, au besoin, de la lumière naturelle.



Blackmans Theatre, Londres, arch. Irwin Smith

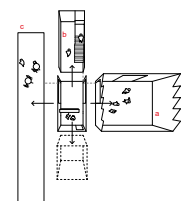
5. Parcours d'exposition continu

L'espace d'exposition, aujourd'hui dispersé, trouve une continuité spatiale à travers trois salles aux qualités contrastées et complémentaires : une white box au Nord, une salle évolutive éclairée zénithalement par un système de sheds, et une dernière salle qui occupe l'ensemble du bâtiment Sud. Ces trois rectangles fonctionnent comme une suite.



6. Foyer à dimension variable

Le foyer est positionné à l'articulation entre l'impasse des Arbalétriers et l'espace d'exposition. Cet espace n'est pas grand mais il s'étend dans plusieurs directions selon le besoin : (a) vers la salle d'exposition évolutive à l'occasion des vernissages, (b) vers le Nord, en tant que salle des pas perdus, (c) vers l'impasse en débordant avec quelques tables sur l'espace extérieur.



1. Processus ouvert

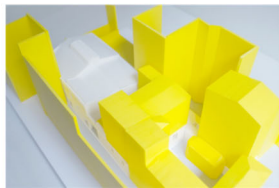
Le Centre Culturel Suisse constitue aujourd'hui un environnement assez fragmenté et peu lisible. Il nous a donc semblé important de proposer une vision à la fois étonnante et affirmée permettant d'appréhender le site d'une manière nouvelle. Cette vision doit constituer la base d'un projet co-construit en concertation avec les différents acteurs et partenaires du projet.

Notre vision repose sur des actions simples basées sur les qualités existantes du site, qui permettent toutefois de transformer les espaces, l'organisation et le fonctionnement du CSS en profondeur. Cette vision constitue davantage une **méthodologie et une stratégie de transformation** du site plutôt qu'un véritable projet où tout est réglé et immuable. Chaque espace devra ainsi être travaillé plus précisément en fonction du programme, des besoins et usages spécifiques mais aussi des contraintes que soulèveront les études techniques ultérieures.

Le CCS occupe un site complexe aussi bien en terme de patrimoine bâti que de copropriétés et de relation au voisinage résidentiel. Il sera ainsi nécessaire de mettre en place un processus ouvert permettant d'instaurer un dialogue autour du projet avec des outils de communication spécifiques (maquettes, dessins, scénarios comparés...) permettant de partager les idées et décisions importantes du projet. A titre d'exemple, la relation avec l'impasse des Arbalétriers, nous semble

être un enjeu très important pour renforcer la visibilité du Centre et permettre d'avantage de porosité avec la ville et le quartier. Nous avons conscience de la complexité foncière du site et que pour que certaines idées puissent aboutir un véritable travail de concertation devra menée avec l'équipe du CSS et les membres des quatre copropriétés des immeubles riverains.

Pour aboutir à un projet qualitatif et cohérent, nous mettrons aussi en place un processus de travail collaboratif avec les autres spécialistes associés mandatés par le maître d'ouvrage. Enfin, cette vision et cette stratégie de transformation du CSS a permis de mobiliser l'ensemble des compétences présentes dans notre équipe autour de questions et de pistes de projets pour identifier les contraintes du site et établir une première évaluation des coûts et des délais.



2. Structure

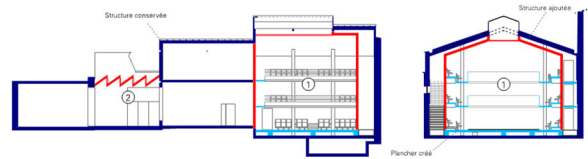
La rénovation et la transformation du Centre Culturel Suisse, implique la restructuration d'un patrimoine bâti riche et complexe situé dans le secteur sauvegardé du Marais. Le site est composé de bâtiments datant de différentes périodes et qui sont protégés à différents degrés au titre de leur intérêt patrimonial. Pour transformer le CSS en environnement cohésif, notre projet s'appuie sur les qualités présentes et passées de ces bâtiments et plus particulièrement sur leurs volumétries et leurs trames structurelles.

Les espaces en fond de parcelle sont restructurés afin de créer une salle de spectacle sur plusieurs niveaux (1). L'emprise en plan de la salle de spectacle se limite au volume du fond de parcelle (emprise sous verrière). Des reprises structurelles sont prévues dans les murs porteurs afin loger les balcons sur les ailes latérales. Les gradins existants sont démolis. Le plancher bas est refait afin d'intégrer les plots acoustiques. Une charpente

métallique est prévue afin de créer la « boîte dans la boîte » pour répondre aux contraintes acoustiques.

La cour intérieure anciennement occupée par un entrepôt est couverte par une structure à redans (2). Cette structure est indépendante des bâtiments attenants, les poteaux et fondations sont propres à la salle d'exposition 2.

Nous ne disposons pas aujourd'hui des études nécessaires pour déterminer l'état des structures et des fondations. Une étude géotechnique devra être réalisée pour déterminer les principes de fondations ainsi que la nécessité de reprendre des fondations en particulier pour la Salle de spectacle. Un diagnostic des structures permettra également de déterminer la capacité portante des éléments porteurs et la nécessité éventuelle de renforts.



3. Fluides et environnement

L'Office fédéral des Constructions et de la logistique a pour projet de moderniser le Centre Culturel Suisse à Paris. Ces locaux constitueront un outil de travail pour faire connaître et développer les arts Suisses, et un lieu de passage des plus agréables pour les visiteurs : il se doit donc d'être performant, confortable et durable.

Concevoir durable, c'est alors concevoir des équipements simples et lisibles, que les usagers pourront s'approprier et utiliser dans le temps, par-delà les modes et malgré les effets prévisibles du réchauffement global. Concevoir durable, c'est également proposer des locaux intégrés dans son environnement proche, participant à la qualité de vie urbaine pour de nombreuses années. C'est pourquoi notre ligne directrice de conception se veut sobre et respectueuse du site, tout en étant compatible avec les exigences de performances Parisiennes. Notre approche environnementale est ici basée sur les principes du bioclimatisme et la volonté affirmée de limiter les systèmes complexes, source de perte de contrôle des occupants, de dysfonctionnements (pannées), les systèmes c'est multiplier les risques de multiples, de difficultés de régulation et de coûts de maintenance élevés. En même temps, nous souhaitons démontrer que les solutions les plus simples sont les plus efficaces.

Les systèmes de production et de ventilation mis en œuvre peuvent alors rester extrêmement simples afin de garantir un fonctionnement robuste et une maintenance

aisée. De ce fait, les maintenances correspondantes sont relativement classiques et non complexes. On garantit ainsi une qualité de vie, des performances pérennes et un coût d'exploitation maîtrisé.

Production de chaleur	Echangeur raccordé au réseau CPCU départ régulé via une sonde de température extérieure; distribution radiateurs départ à température constante pour CTA
Chauffage + rafraîchissement	CTA double flux avec batterie à eau chaude et cession adiabatique indirect permettant un rafraîchissement
Salle de Spectacle	
Chauffage, climatisation + hygrométrie	Amorce de climatisation précision permettant de traiter le chauffage, le froid et la déshumidification
Salle d'exposition 1	
Emission de chaleur autres locaux	Panneaux rayonnants plafonniers acoustiques; libération des murs à temps de réponse le plus court possible pour gérer les affluents
Ventilation et rafraîchissement	CTA double flux avec cession adiabatique indirect
Rafraîchissement - Local serveur + salle d'expo 2	Consolidation par brisjet en froid seul refroidissant toute l'année
Production ECS	Production instantanée au plus proche des besoins (tuyaux, collecteurs, mélangeurs)
VMC	Ventilations simple flux type auto-régulable dans les entrées
Eclairage	Eclairage performant LED; Gestion sur horloge et sonde de luminosité

La sous station comprendra 2 visites/afn en fonction de la période de chauffe. La machine thermodynamique de froid nécessitera une visite annuelle pour contrôler le bon fonctionnement de la machine et vérifier les pressions du fluide frigorigène. Les centrales de traitement d'air sont vérifiées une fois par an et les filtres sont changés à cette occasion. Aucune maintenance n'est nécessaire sur les panneaux rayonnants. L'éclairage à LED correspond au fonctionnement de ce type d'établissement et prolonge donc la durée de vie des sources.

4. Acoustique

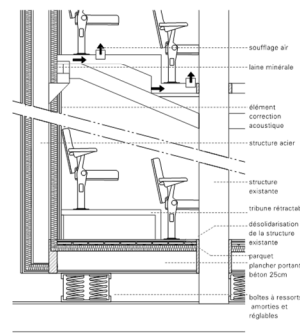
La protection de l'environnement est l'une des contraintes majeures du projet de transformation du Centre Culturel Suisse. Les différentes activités musicales, théâtrales, cinématographiques et autres ne doivent pas être sources de gêne pour l'habitat environnant et les autres parties de programme du projet. Un isolement conséquent vis-à-vis de l'extérieur est donc à atteindre sachant que le bruit résiduel « de fond » dans l'environnement est très faible en période nocturne.

La salle de spectacles est conçue comme une **boîte dans la boîte**. Cette boîte « légère » qui repose sur des boîtiers à ressorts réglables, est inscrite dans le parallélépipède de l'existant dont les proportions s'apparentent à une salle dite en « shoe box ». L'accès à la salle se fait par des SAS munis de deux blocs-portes (y compris l'accès à la scène). Une double verrière permet de fermer le haut de la boîte et intègre un système d'occlusion pour permettre de faire le noir. Pour protéger l'environnement et réaliser l'isolation appropriée, il sera notamment nécessaire de relever les conditions de site dans la suite des études.

Une seconde contrainte importante en termes d'acoustique est la réverbération. En effet, le programme de l'opération induit des utilisations variées dont des représentations publiques. Ces types de spectacles nécessitent des conditions acoustiques différentes.

En conséquence, nous avons prévu une variabilité de la réponse acoustique de la salle avec notamment des rideaux repliables. Pour limiter la réverbération, les parois de l'enveloppe de la zone scène-salle sont diffusantes et absorbantes tout en étant robustes.

L'ensemble des équipements techniques seront traités contre les bruits et vibrations.



5. Planning et gestion du chantier

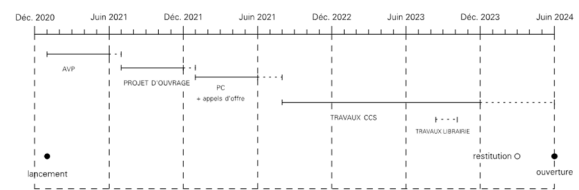
Au démarrage des études, un planning enveloppe sera mis en place afin d'avoir une vision claire sur le déroulé de l'opération. Ce planning fera ainsi apparaître les principaux jalons du projet notamment : démarrage des études, phases d'études en fonction des exigences du maître d'ouvrage, durées de validation... Il sera accompagné d'un suivi économique pour éviter tout dépassement et envisager des solutions alternatives en cas de découvertes fortuites.

En phase d'exécution (chantier), le chef de projet sera dans la mesure du possible chargé du suivi des travaux, afin de garantir la continuité des dispositions prises durant toutes les phases d'études. Cette même volonté sera motivée pour l'ensemble des membres du groupement MOE pour une parfaite connaissance des sujets liés à la réalisation des travaux. Le mandataire de l'équipe MOE mènera les réunions de chantier et coordonnera les différents intervenants. Les ingénieurs

interviendront lors de la mise en œuvre des éléments fluides, du calage de la structure et des réunions de synthèse pour la validation des plans d'exécution et fiches matériaux des entreprises.

Le chantier s'effectue sur un site contraint, organisé et phasé de sorte à maintenir l'accessibilité des voisins ainsi que la sécurité du public à tout instant (mises en place de zones clôturées et signalisées pour les aires de travail, de stockage du matériel et de l'évacuation déchets). La librairie sera connectée aux parcours d'exposition mais fonctionnera également comme un programme indépendant et peut ainsi rester ouvert pendant la durée du chantier.

Un reporting mensuel des coûts de chantier sera présenté au maître d'ouvrage, de manière à présenter les prestations en plus et moins-value, et ainsi garantir le respect de l'équilibre financier de départ.



6. Maîtrise des coûts

L'estimation prévisionnelle du coût de la construction a été confortée à partir d'un ensemble d'études techniques, de retours d'expérience et d'analyses de projets récents équivalents, de même nature. Les données programmatiques et les contraintes techniques, et financières ont été intégrées dans la réflexion. L'objectif financier des travaux, que nous avons identifié sur l'enveloppe totale du maître d'ouvrage représente environ 4 000 000 euros H.T pour la totalité de l'opération. La surface utile de l'opération est d'environ 950 m². Le budget prévisionnel représente donc un ratio d'environ 4 210 euros / m² au total.

Notre projet, afin de répondre au mieux aux exigences du maître d'ouvrage et en vue d'assurer le niveau de performances recherchées, comporte des dépenses propres à l'opération, qui sont valorisées dans notre estimation, notamment : polyvalence du bâtiment, avec des espaces qualitatifs ainsi que la possibilité de recouper et moduler les pièces suivant le vouloir des utilisateurs, la générosité des surfaces vitrées, afin d'assurer un confort de vie à l'intérieur des locaux et mettre en avant l'éclairage naturel, des locaux fonctionnels et agréables, comprenant notamment des espaces généreux pour le confort d'usage, les incidences liées à l'acoustiques du projet, pour garantir un confort d'usage dans les différents espaces, les performances thermiques élevées pour limiter les consommations de l'édifice construit, des systèmes techniques pérennes, permettant de garantir une durabilité élevée du bâtiment sur toute sa durée de vie, des matériaux durables.

Nous avons réalisé l'estimation sur une base d'avant métrés détaillés, de calculs de puissances, permettant ainsi d'approcher financièrement, au stade du concours, l'aspect économique du projet. Le bâtiment a notamment été modélisé sur maquette 3D dans son intégralité, afin d'extraire les données dimensionnelles et d'avoir une vision claire : de la volumétrie de l'ensemble, des contraintes liées aux interfaces entre les différents ouvrages, de la globalité des prestations à prévoir, des différentes solutions techniques et esthétiques envisageables, compte tenu des contraintes financières. A ces données quantitatives et techniques, nous avons appliqué soit des prix unitaires, soit des ratios régionaux prenant en compte la conjoncture économique actuelle. La dévolution des travaux, telle que nous l'avons étudiée sur notre projet, est prévue en lots séparés.

Notre approche des coûts ne s'appuie pas sur un ratio au m² mais sur une analyse comparative fine de solutions, de systèmes efficaces, et sur la prise en compte des quantités des différents matériaux mis en œuvre.

Nous avons ainsi développé le projet de manière à répondre au mieux à la contrainte économique mais également aux ambitions du projet. Cela sous-entend la mise en place de systèmes constructifs éprouvés, simples et valorisants. L'économie de la construction est une donnée prépondérante dans notre approche du projet, de manière à optimiser au maximum le budget travaux, sans pour autant avoir à restreindre le programme, la qualité de la conception ou l'espace d'usage.

Micro-urbanisme d'un ensemble

Architecte (mandataire du groupement)	Christ & Gantenbein International AG, Basel
Ingénieur civil	Bollinger+Grohmann SARL, Paris
Ingénieur électricien, MCR spécialiste GTB	B52, Mouans Sartoux
Ingénieur CVCR	B52, Mouans Sartoux
Ingénieur sanitaire	B52, Mouans Sartoux
Ingénieur en acoustique	Peutz et Associés, Paris
Économiste de la construction	BMF, Apprieu

Le projet « Micro-urbanisme d'un ensemble » nous rappelle que si les habitudes spatiales ont une histoire patiemment ancrée, cette histoire n'est pas pour autant figée. Tout en se souvenant d'elle-même, elle est appelée à se réactualiser, se réécrire et se réinventer.

L'intervention se concentre sur 5 points de liaison stratégique qui agissent à différentes échelles et différents niveaux de fonctionnement. Les auteurs insistent sur les valeurs factuelles du dispositif à la recherche d'un lieu favorisant l'échange et la stimulation.

Faire une place majeure pour les espaces de rencontre, les liaisons et les appropriations spatiales autonomes qui relèvent du manifeste sur les visées d'un lieu culturel. Cette stratégie conceptuelle et d'intervention permet de mettre en place un potentiel de capacité et de fluidité à longs termes, permettant l'appropriation, l'adaptation et l'évolution.

Ces 5 actions :

- Une rampe pour accueillir
- Une ouverture pour orienter
- Un escalier pour délier,
- Un ascenseur pour accéder
- Une librairie pour relier

permettent de donner un nouveau statut au CCS sans qu'il soit nécessaire de fabriquer un signe architectural spécifique et démonstratif.

Micro-urbanisme

Les cinq points d'une liaison

①

ACCUEILLIR: UNE RAMPE

“Savoir accueillir” selon Jean-Marc Diébold est la clé pour fidéliser un public. Quelles sont les conditions de cette hospitalité ? Au-delà d'une rénovation infrastructurelle, le CCS est un projet d'accueil et d'entrée pour lequel nous proposons cinq nouvelles liaisons qui sauront parfaire le parcours de son public.



Raymond Cauchetier,
Jean Seberg dans À bout de souffle

En premier lieu, l'accès PMR est une nécessité et un devoir qu'une institution se doit d'honorer de la manière la plus digne possible. Une rampe douce amène à la cour et permet un accès naturel à tous les visiteurs, tout en respectant la substance historique.

②

ORIENTER: UNE OUVERTURE

L'accès au foyer se fait aujourd'hui par une porte ordinaire, peu identifiable. Nous proposons une grande ouverture jusqu'au sol qui remplace la fenêtre fixe. Cet élément mobile se plie et se déploie selon les saisons et les climats, les envies et les besoins et n'est pas sans rappeler le passé artisanal du lieu. Le foyer peut ainsi s'ouvrir généreusement sur la cour et offrir une capacité d'accueil dédoublée ou se replier en une niche intimiste. Le foyer est libéré de son mobilier fixe ou lourd pour devenir un lieu flexible et inventif. Le nouveau meuble d'accueil s'affirme comme un point de repère. Les flux de visiteurs sont clarifiés pour optimiser l'espace.



Chelsea

③

DÉLIER: UN ESCALIER-OBJET

Un nouvel escalier représentatif prend place en la marge du foyer. Sa présence plastique est accentuée par la triple hauteur sur foyer, telle que composée à l'origine dans le projet de Donati et Dubor. La cour est visible depuis l'étage d'exposition, qui en est séparé acoustiquement par de lourds rideaux de feutres.



Casa della memoria, Milano

④

ACCÉDER: UN ASCENSEUR

Un nouvel ascenseur s'insère côté Impasse des Arbalétriers afin de garantir l'accès aux étages supérieurs tout en épargnant le plus possible la structure existante. Cette nouvelle colonne vertébrale est l'infrastructure nécessaire au bon fonctionnement d'une institution publique. L'entrée directe depuis l'impasse jouxtant le portail d'entrée permet un accès direct et facile pour toutes personnes à mobilité réduite.

⑤



Judd Foundation, Marfa, USA

RELIER: LA LIBRAIRIE

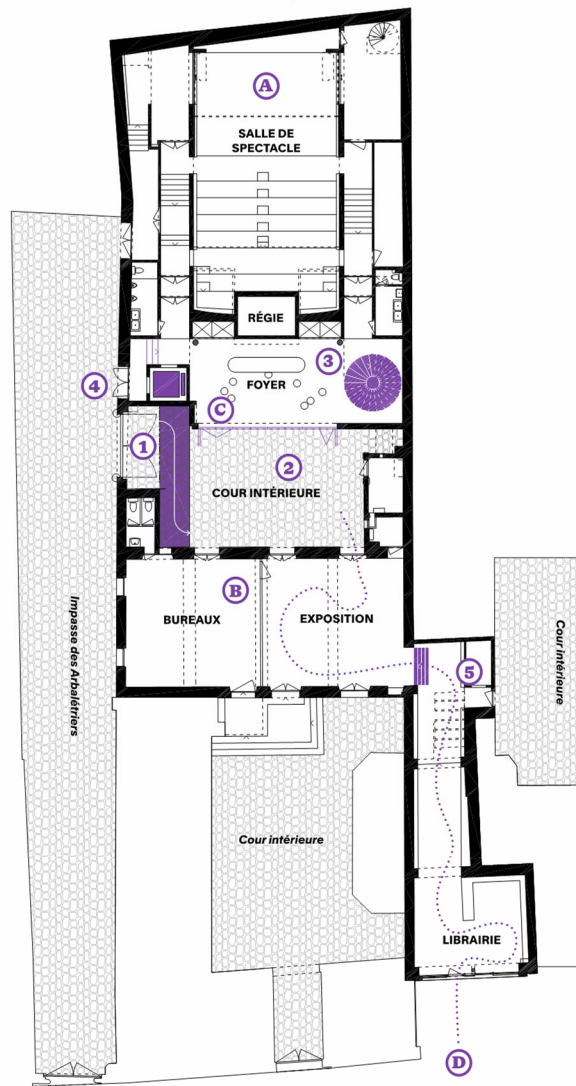
Une nouvelle liaison publique est ouverte à travers le rez-de-chaussée de l'hôtel Poussepin pour exposer la librairie hors de ses murs. Elle tire ainsi profit du flux direct des visiteurs et bénéficie réciproquement d'un espace plus généreux pour ses dédicaces et autres événements.

Le rez-de-chaussée de l'hôtel Poussepin est réaménagé en conséquence. Les bureaux et l'espace d'exposition sont échangés. Polyvalent et évolutif, l'espace d'exposition profite du passage vers la librairie et peut être approprié en espace de réunion, ateliers éducatifs ou autres activités possibles.

Pour les bureaux, deux fenêtres murées ainsi que la porte s'ouvrant sur la cour intérieure du 34, rue des Francs Bourgeois sont réhabilitées.



Elmgreen and Dragset
Victoria and Albert Museum



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE DANS SON CONTEXTE IMMÉDIAT

d'un ensemble

Abécédaire du management

A

ÉVALUER: TEAM WORK

Le succès du projet réside dans la juste évaluation de la situation, de ses enjeux, de ses chances et risques. Pour cela chaque membre du groupe fera usage de son expérience et ses compétences spécifiques :

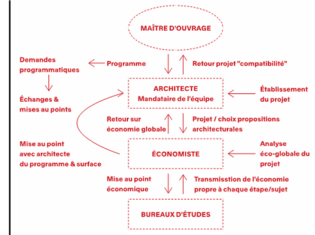
- les architectes évalueront les différentes options mentionnées dans le cahier des charges et les confronteront au cadre budgétaire, aux délais ainsi qu'au contexte patrimonial strictement encadré par le PSMV du Marais.
- les ingénieurs civils évalueront les conséquences techniques et budgétaires d'une excavation de la salle de spectacle, en vérifiant l'emprise du sous-sol indiquée sur les plans de 1985.
- les ingénieurs CVSE et acoustiques évalueront les options techniques liées à la rénovation : par exemple traiter l'enveloppe pour réduire les déperditions et les apports en été, renforcer l'isolation et traiter les menuiseries, mettre en œuvre des centrales double flux (CTA DF) associées à une diffusion mieux répartie, afin de réduire les consommations énergétiques tout en garantissant une température plus stable et homogène dans les volumes, ou le rafraîchissement nocturne par free-cooling, etc.
- les économistes de la construction évalueront les différentes options proposées et mesureront leur faisabilité budgétaire.

professionnelles, organisationnelles et communicatives sont essentielles à la tâche. Il faut des personnalités qui s'identifient pleinement au projet dans chaque discipline!

Élaborer des variantes en corrélation avec le cahier des charges et le cadre budgétaire permet une prise de décision réfléchie et pertinente. Générer un échange dynamique avec les différents acteurs impliqués promet des solutions innovantes et cohérentes.

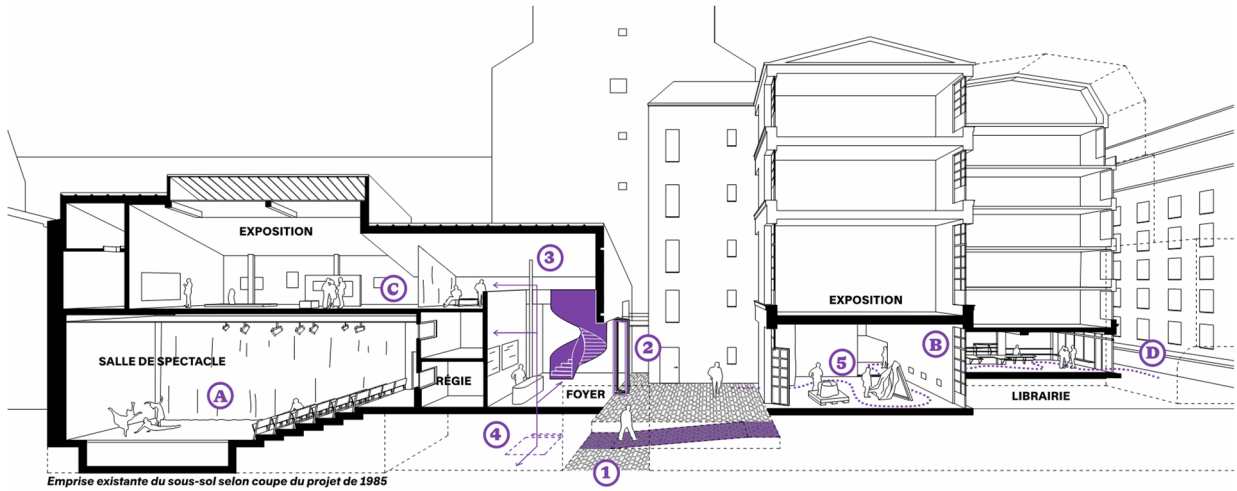


Lina Bo Bardi durant le chantier du MASP



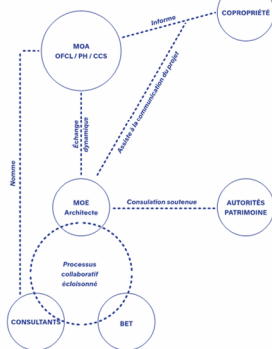
Une gestion pro-active et ciblée

La faisabilité fonctionnelle sont les leitmotivs de ce principe de mesure. En ce qui concerne les délais, il conviendra de définir un phasage de l'opération et ainsi qu'un allotissement qui favoriseront le déroulement et la maîtrise de l'opération.



Emprise existante du sous-sol selon coupe du projet de 1985

COUPE LONGITUDINALE EN PERSPECTIVE ILLUSTRANT LES SYNERGIES SPATIALES



Une coordination inclusive et dynamique

C'est ensemble que l'équipe comparera l'issue de ces évolutions afin d'élaborer des propositions cohérentes et pertinentes pour le MOA.

B

ÉCHANGER: CONDITION HUMAINE

L'architecte mandataire du groupement est l'interface entre les représentants du MOA et la constellation dynamique qu'il forme avec les membres de son groupement et les consultants. Le choix de la personne clé est pour nous capital. D'excellentes compétences

C

PRIORISER: ÉCONOMIE

La mission d'économie est une mission transversale qui implique tous les acteurs du projet dans leur discipline. Il s'agira de définir des priorités dans les interventions pour mieux gérer les coûts qui seront précisés graduellement. Mais surtout il s'agira de suivre un principe d'économie général. L'économie est une chance, non pas un fardeau, dont les opportunités doivent être identifiées: en reconnaissant les qualités intrinsèques de l'architecture manifeste des années 80, complétée de l'architecture essentielle du XVII^e. L'incidence environnementale et la du-

D

RAYONNER: IDENTITÉ

Le CCS puise sa force de ses palimpsestes construits. Il s'agit d'assumer ce collage, sans s'en remettre au bricolage, et de le rendre digne de l'institution en lui permettant d'exposer une identité renaissante et généreuse. L'architecture se mettra au service de l'art, de la médiation, de l'accueil. Au-delà du grand geste, elle se fera de matérialité, de couleurs, de mobiliers flexibles et légers, et de lumière, qui permettront une adaptation facile et rationnelle des espaces essentiels au programme varié du centre.

PASSAGE_DE_LA_CULTURE

Architecte (mandataire du groupement)	KOSMOS Architektur & Design GmbH, Zürich
Architecte	js-architektur, Basel
Ingénieur civil	Bollinger+Grohmann SARL, Paris
Ingénieur électricien, MCR spécialiste GTB	ALTO Ingénierie, Bussy Saint Martin
Ingénieur CVCR	ALTO Ingénierie, Bussy Saint Martin
Ingénieur sanitaire	ALTO Ingénierie, Bussy Saint Martin
Ingénieur en acoustique	Studio D A P, Paris
Économiste de la construction	FIB Fiduciaire Infrastructure et Bâtiment SARL, Vernier

Pour les auteurs ce projet doit générer un lieu non figé, vivant, à l'image de la vocation du lieu, un espace d'échange évolutif du point de vue spatial.

Pour cela le lieu doit être rendu plus lisible, compréhensible au premier coup d'œil du visiteur. Il doit gagner en rationalité. L'intervention la plus spectaculaire consiste ainsi par la couverture de la cour intérieure par une verrière rétractable. Ce nouvel élément permet diverses utilisations de l'espace « jardin intérieur », « white Cube » permettant d'amplifier le lieu.

Ce nouvel espace public central est desservi par une circulation généreuse nommée le « passage de la culture ». La recherche de clarté s'exprime aussi dans cet espace linéaire reliant la librairie, devenue entrée principale, au reste du CCS.

Paris, Centre Culturel Suisse, Rénovation et transformation

PASSAGE DE LA CULTURE

Ref. 1: Passage traditionnel Paris.
Ref. 2: H.V. De Vries, le livre "Perspectives".



Le projet "Passage de la culture" offre une nouvelle circulation par la création d'un passage intérieur et permet de multiples usages à la cour intérieure. En la transformant en un espace public central, la cour peut servir de jardin intérieur, d'espace d'exposition ou de foyer pour des événements.

CIRCULATION - RELIER LES ESPACES DU CCS AU TRAVERS DU PASSAGE DE LA CULTURE.
Nous proposons de transformer l'entrée actuelle de la librairie en entrée principale et de la relier au reste du Centre. La librairie est prolongée vers l'intérieur et devient un passage longitudinal - une rue publique couverte, une "rue de la culture". Les murs du passage sont traités comme des vitrines. Ces niches curatoriales contiennent divers programmes : des étagères pour livres, des stands de design, des vitrines d'exposition, des surfaces de projection, des espaces d'assises pour boire un café, travailler ou lire, etc. La réception et la billetterie sont situées à droite de l'entrée, ce qui permet d'accueillir les visiteurs et de diffuser la présence du Centre Culturel dans la rue et dans le quartier. Le visiteur pénètre dans le passage de la culture en parcourant les multiples vitrines qui donnent l'accès à l'espace central - la cour intérieure, que nous avons rebaptisée "La Place". La rue se prolonge et prend l'ascension avec l'escalier qui donne l'accès aux niveaux supérieurs.

"LA PLACE" : UN ESPACE PUBLIC MULTIFONCTIONNEL.
La cour intérieure est entourée de plusieurs portes d'entrée fonctionnelles et couvert d'une verrière rétractable. Ces nouveaux éléments permettent diverses utilisations de l'espace : "Jardin intérieur", "White Cube" et "Salle de séjour". 1) Le mode "Jardin intérieur" est utilisé les jours normaux. La verrière est complètement ouverte, les portes entourant la cour sont fermées. 2) Le mode "White Cube" est utilisé pour les expositions d'art. La verrière est fermée et les portes entourant la cour également. Cette disposition permet de transformer la cour en un espace d'exposition additionnel, situé au cœur du Centre Culturel. 3) Le mode "Salon" est utilisé pour les grands événements publics. La verrière est fermée et les portes entourant la cour sont ouvertes. "La place" fonctionne comme le foyer principal, où les visiteurs se rencontrent avant un concert, un théâtre ou une projection.

AUTRES IDÉES PRINCIPALES.
L'ensemble du centre est transformé en un environnement adapté aux personnes à mobilité réduite. Le hall existant est transformé en un espace qui devient, les soirs d'événement, un bar. Pendant la journée, il fonctionne comme un espace de coworking ou les gens peuvent se rencontrer, prendre un café ou travailler. La salle de spectacle est rénovée et agrandie. Elle peut désormais accueillir le nombre de personnes requis : 100 sièges. La zone d'administration est optimisée par l'extension de la surface de la mezzanine. Sur le plan statique, la structure de la mezzanine est indépendante des murs existants.

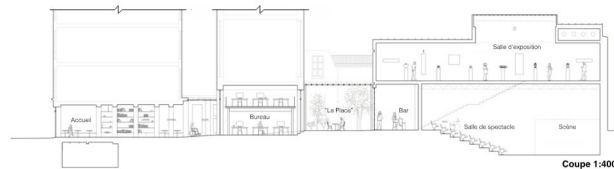
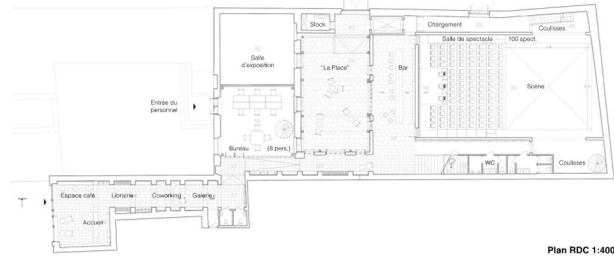
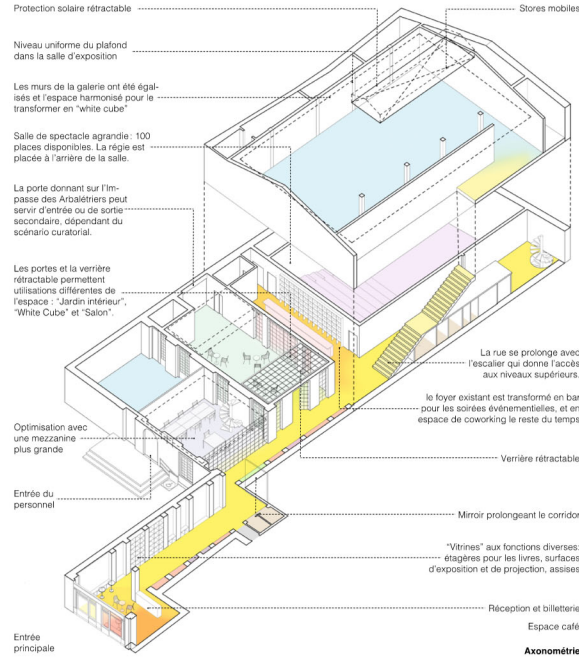
Le Passage de la culture : un espace public linéaire

La rue intérieure aux "niches curatoriales" est inspirée des passages parisiens traditionnels aux vitrines diverses.



De la rue couverte à la Place

Le quadrillage de la verrière et des portes se réfère aux ateliers industriels parisiens traditionnels.



DEVISE: PASSAGE_DE_LA_CULTURE

La Place Scénario 1 : le jardin intérieur

Avec la verrière ouverte, "La Place" est un jardin vert typiquement parisien et accueillant pour lire, boire un café, rencontrer des amis.



La Place Scénario 2: White Cube

Cette disposition permet de transformer la cour en un espace d'exposition additionnel, situé au cœur du CCS.



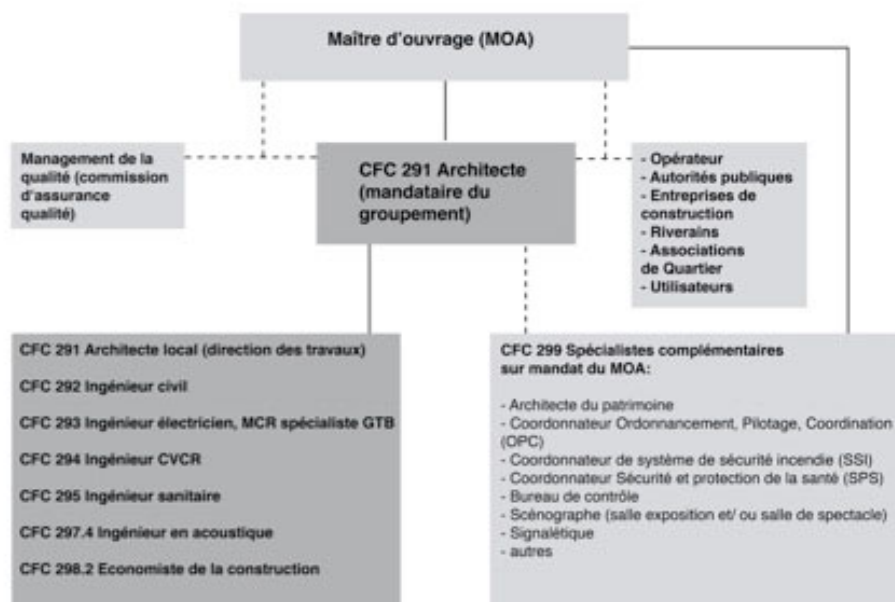
La Place Scénario 3 : le Salon public

Les portes ouvertes du salon offrent une variété de possibilités : se restaurer au bar, se rendre à la salle de spectacle ou découvrir l'exposition.

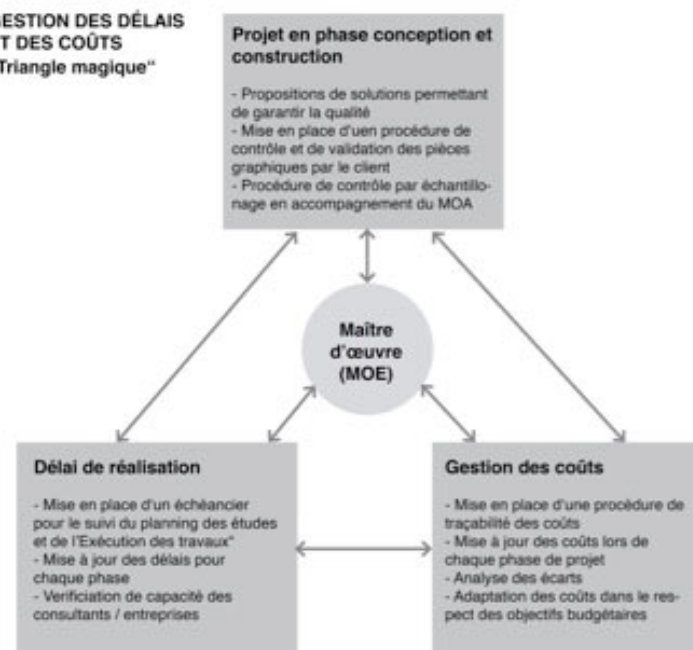


Cad2 Organisation du maître d'œuvre mandataire (MOE)

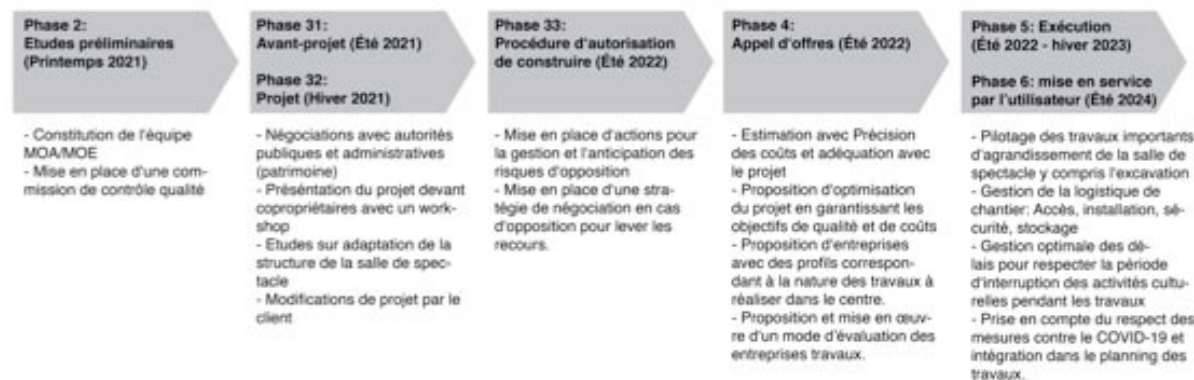
ORGANIGRAMME



GESTION DES DÉLAIS ET DES COÛTS „Triangle magique“



GESTION DES RISQUES / CONTRAINTES LIÉS AUX DÉLAIS ET AUX COÛTS



GESTION ET MANAGEMENT DU PROJET



SPACE ODDITY

Architecte (mandataire du groupement)	NOMOS Groupement d'architectes SA, Genève
Architecte	Giona Bierens de Haan Architectures, Genève
Ingénieur civil	TERRELL SAS, Boulogne-Billancourt
Ingénieur électricien, MCR spécialiste GTB	TERRELL SAS, Boulogne-Billancourt
Ingénieur CVCR	TERRELL SAS, Boulogne-Billancourt
Ingénieur sanitaire	TERRELL SAS, Boulogne-Billancourt
Ingénieur en acoustique	VENATHEC, Paris
Économiste de la construction	BMF, Apprieu

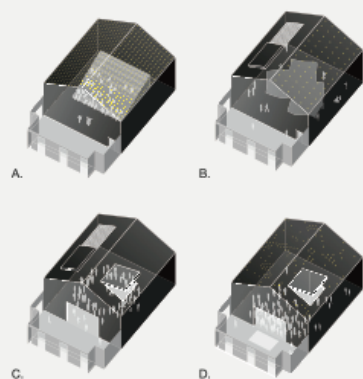
Une stratégie claire et efficace : trois espaces publics distincts et connectés constituent la nouvelle identité du Centre culturel suisse. Mais avant tout, Space Oddity exprime sa forte volonté de proposer un lieu unique, dédié à la culture : une halle multifonctionnelle pour toute forme de création. L'outil est clair, simple, performant. Le geste est fort. La proposition se veut « libérée des adjonctions du temps », au risque d'en perdre ses qualités.

Une approche radicale, peut-être trop. Space Oddity réduit la richesse du contexte existant en une simple volumétrie. L'orientation du projet à venir, par sa volonté de perfection, perd la lecture des qualités acquises par les traces du temps. Une proposition se voulant flexible et multifonctionnelle, mais qui par sa puissance, laisse douter des réelles multiplicités d'usages : une attitude peut-être trop imposante pour permettre sa totale appropriation.

SPACE ODDITY est un projet Pro Helvetia qui permet aux artistes suisses de s'engager dans un échange animé avec la ville de Paris et ses habitants.

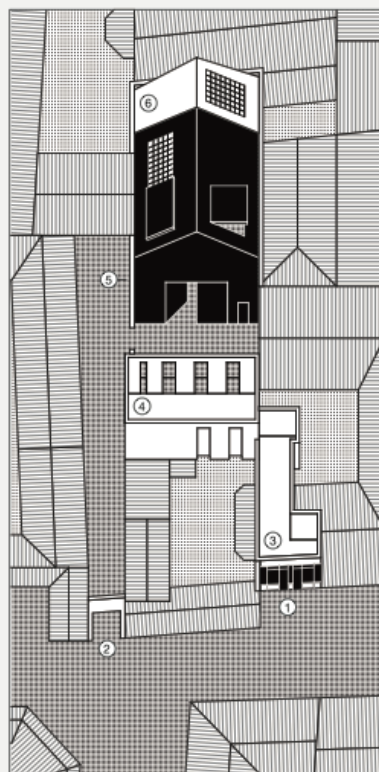
Il s'agit d'une plateforme inclusive pour toutes les formes d'art qui met à disposition un lieu dédié à la culture.

De par son anatomie toute en longueur, le Centre Culturel Suisse devient un lien physique entre le public et la culture, venant capter les visiteurs sur la rue des Francs Bourgeois. Une enfilade d'espaces aux multiples configurations programmatiques et temporelles constituent sa nouvelle identité.



CONFIGURATIONS SPATIALES DE LA HALLE

- A. «Le Cirque Astéroïde», spectacle de Marie-Caroline Hominal
- B. «The Big Breath», exposition de Séverin Guelpa
- C. «The art of a culture of hope», intervention de Jessica Huber
- D. Concert de J&L Defer



- 1. Accès Francs-Bourgeois
- 2. Accès Arbalétriers
- 3. Exposition
- 4. Foyer
- 5. Halle
- 6. Production / Ateliers

LE DEVANT DE LA SCÈNE

Aligné avec les devantures des commerces, le CCS affirme son identité d'acteur culturel jusque dans la rue. La vitrine figure comme son enseigne et devient sa nouvelle entrée publique. Une première salle d'exposition de 60m², permet une programmation dense et assure la dynamique du centre.

Elle dessert un deuxième espace, une salle restaurée et libérée des adjonctions du temps. Revalorisée dans ses proportions nobles, dotée de belles fenêtres allongées et flanquée de deux cours, cette pièce accueille des programmes qui se répètent et se complètent: un café, un espace d'exposition, une librairie et la billetterie. Une terrasse vient prolonger son usage à la belle saison.

La cour intérieure est alignée avec le niveau de sol de l'impasse des Arbalétriers. Ce geste simple fait entrer la rue dans le CCS, un nouvel acteur important de la vie du quartier.

Dans un geste continu, le sol en pavés de la cour est étendu jusqu'au fond de la parcelle, dans la halle culturelle, en un grand plateau horizontal de plus de 300m². Ce sol, caractéristique des arrières cours parisiennes, étire l'espace public et annule la notion d'intérieur et extérieur.

Ce décloisonnement floute les limites des possibles pour la création contemporaine, et permet à la nouvelle halle de vibrer dans tout Paris.

LA MACHINE

La nouvelle construction offre un espace généreux et flexible en prolongement de la cour intérieure. En s'implantant contre les murs périphériques externes, la halle culturelle vise à générer un volume maximum dédié aux artistes investissant.

Conçue comme une halle archétypale, entre temple et hangar, elle est formée d'une membrane structurelle et technique constituée de caissons métalliques. Elle permet de modeler l'espace, la lumière et l'air avec trois éléments architecturaux: une double porte monumentale qui s'ouvre vers la cour, une toiture mobile et une verrière zénithale. La versatilité de la halle devient un outil au service de la

création. Une architecture qui met sa technique à disposition des artistes. Conçue pour accompagner la culture dans son mouvement perpétuel, cette construction rend hommage à l'ingénierie et à l'inventivité helvétique.

L'ARRIÈRE DU DÉCOR

Attenant à la halle culturelle, un volume bâti sur quatre étages rassemble les fonctions liées à la production. De plain-pied avec la halle, des espaces de stockage généraux permettent également le rangement de gradins rétractables et de toute la technique nécessaire à son bon fonctionnement. Ce volume abrite les nouveaux locaux de l'administration, le pilotage, les archives, les loges et les ateliers. Il est la centrale technique du nouvel ensemble, la boîte à outils de la halle.

*«This is Major Tom to Ground Control
I'm stepping through the door
And I'm floating
in a most peculiar way
And the stars look very different today»*



1984 - 1985, Ancien hangar transformé en Centre Culturel

IMPLANTATION

L'implantation en dehors des contraintes de la copropriété de la halle culturelle assure une maîtrise foncière complète. De plus, le gabarit proposé s'inscrit dans celui de la halle pré-existante, sans créations de prises de jour sur des tiers.

MODE CONSTRUCTIF

La préfabrication d'une grande partie des éléments constructifs du nouveau bâtiment offre la possibilité d'externaliser le chantier pour une grande partie en atelier. Les délais et les durées d'intervention sont ainsi mieux tenues que dans une construction pleinement sur site.

MAÎTRISE GLOBALE DU PROJET

En alliant des compétences et des expériences complémentaires, nous estimons pouvoir mieux appréhender les risques liés aux approches patrimoniales, administratives, de gestion de chantier et des coûts, tout le long des différentes étapes clés du projet. Le MOE étant l'architecte concepteur, il assure une intégration complète des apports des bureaux d'étude sans intermédiaire.

SUIVI DU PROJET

Des séances de suivi (groupe de suivi), pilotage ou coordination du projet sont tenues régulièrement entre les représentants de la maîtrise d'ouvrage, le MOE et les mandataires, afin de réagir rapidement aux aléas de chantier que la direction de travaux fait remonter du terrain.

ARCHITECTE LOCAL SPECIALISÉ

Nous proposons de nous associer avec un architecte local dont les compétences sont ciblées vis à vis des enjeux du projet. Cet architecte, aguerri aux transformations dans le Vieux Paris, assure une présence et une représentation sur place, maîtrisant les enjeux patrimoniaux et démarches administratives.

GESTION DES COÛTS ADAPTÉE AUX PHASES

La gestion des coûts assurée par l'économiste de la construction jusqu'en phase d'appel d'offres est prise en charge par l'équipe d'OPC en phase d'exécution afin de garantir une maîtrise conjointe des coûts, des délais et de la sécurité vis-à-vis du chantier et du site en exploitation. L'économiste de la construction garde une vision sur la maîtrise des coûts alors que l'équipe de conception se concentre sur la supervision des dessins d'exécution et la cohérence du projet architectural.

L'OPC s'occupe de la synthèse de ces éléments (issus de la gestion de l'économie du projet et sa conception architecturale) afin d'assurer sa parfaite mise en œuvre lors de l'exécution des travaux.

ENJEUX PATRIMONIAUX

La proposition architecturale présente une approche patrimoniale simple :

Investir l'espace disponible pour les grands programmes. Limiter les reprises en sous-œuvre et les interventions lourdes dans la partie patrimoniale.

Maintenir et rénover les éléments patrimoniaux en limitant les interventions à la revalorisation du bâti.

Il est important d'intégrer dans notre processus des représentants des associations locales, les organismes municipaux comme la Commission du Vieux Paris, les architectes doyens d'arrondissement de la DRAC et le Ministère de la Culture. Cela permet de s'assurer que l'approche du projet est en accord avec leurs objectifs patrimoniaux.

Les services concernés sont consultés dès l'avant-projet et avant le dépôt du permis de construire. Une validation de leur part est requise à chaque étape. Cette concertation est également l'occasion de sécuriser la démarche administrative et d'initier des relations opérationnelles pour la phase de chantier.

DURABILITÉ

D'une part, le projet tire parti des qualités architecturales du lieu en transformant le bâtiment existant de manière subtile et judicieuse. D'autre part, la construction d'une nouvelle halle légère et modulaire permet une approche économique en moyens et en ressources.

Un chantier réduit à douze mois minimise l'occupation du site. La construction préfabriquée valorise le savoir-faire ainsi que l'artisanat de la région parisienne.

La proximité de la préfabrication des éléments constructifs et la légèreté de la structure minimise le coût en énergie grise du projet.

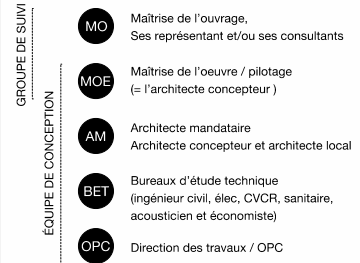
La construction simple et les détails industriels assurent une pérennité d'usage et une facilité d'entretien dans le temps.

Le volume compact et le concept énergétique des fluides garantissent une économie de ressources ainsi qu'un meilleur impact écologique.

L'économie de moyens se traduit dans un projet économique aux coûts inférieurs du coût avancé par l'OFCL.

La flexibilité de la programmation de l'ensemble du centre, ainsi que la versatilité d'usage de la halle en particulier assure une pérennité et une possible évolution avec la culture dans le temps.

ACTEURS DU PROJET



DÉROULEMENT DU PROJET

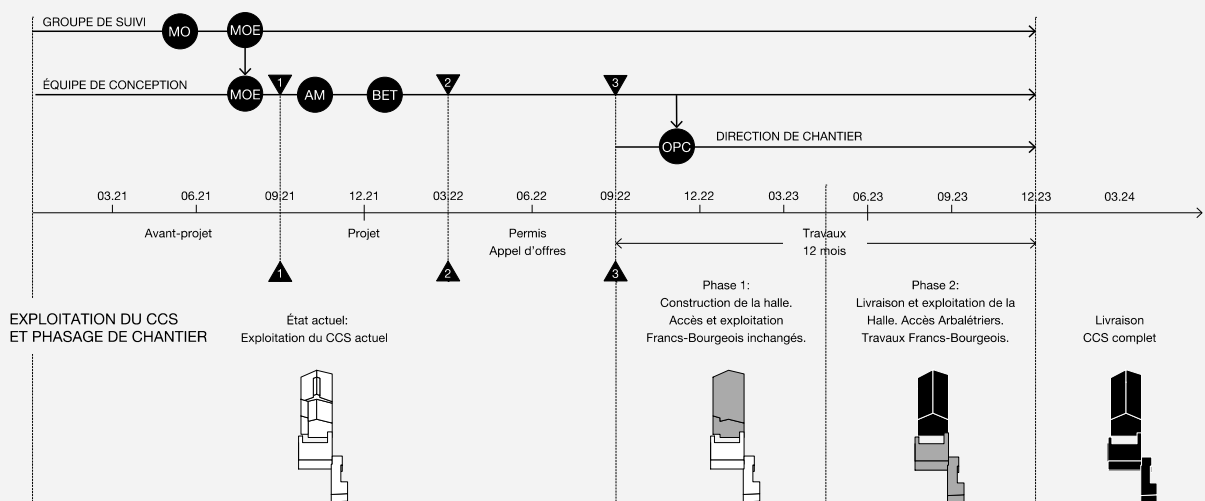
Tout au long du projet le Groupe de Suivi valide l'avancement, les coûts et les délais.

Aux étapes clés, le MO valide et fixe les enjeux des prochaines phases:

- 1 Validation de l'avant-projet, des délais et de l'enveloppe budgétaire (env. 15%). Lancement du projet de dépôt de permis de construire.
- 2 Validation du projet et du dossier de permis de construire, des dates clés du phasage de chantier, du budget (env. 10%), lancement du dossier d'appel d'offres
- 3 Validation du projet d'exécution, engagement des entreprises en charge du chantier, validation du devis général (env. 5%)

Avant les 2 premières étapes clés, le projet est soumis aux avis puis validation du projet aux instances publiques et associatives en charge du patrimoine.

DÉROULEMENT DU PROJET



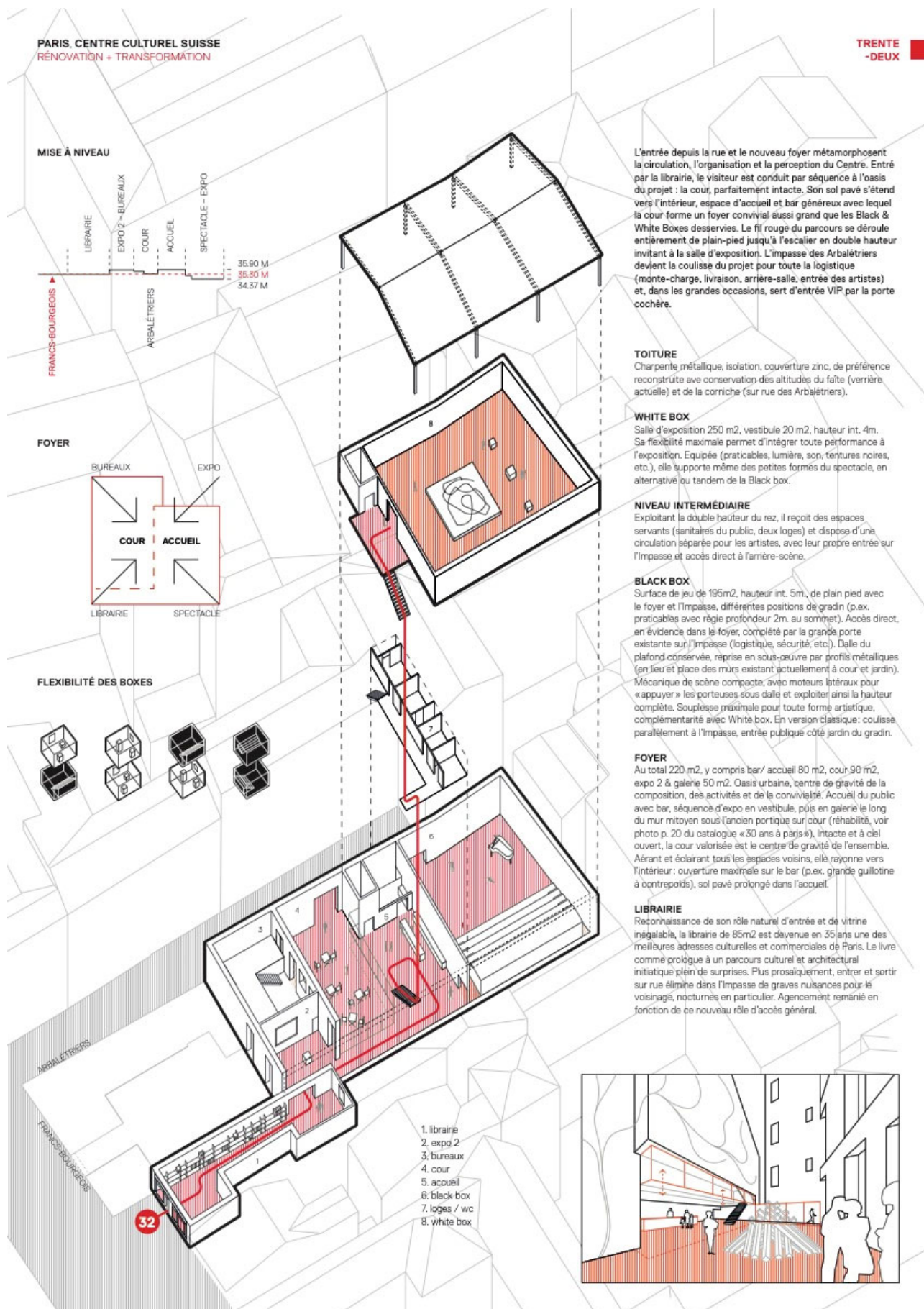
TRENTE - DEUX

Architecte (mandataire du groupement)	PONT 12 Architectes SA, Chavannes-Renens
Architecte	ALIA BENGANA, Paris
Ingénieur civil	LM Ingénieur, Paris
Ingénieur électricien, MCR spécialiste GTB	BET C-TEK, Saint-Thibaut des vignes
Ingénieur CVCR	JAKOB FORRER SA, Le Mont-sur-Lausanne
Ingénieur sanitaire	BET C-TEK, Saint-Thibaut des vignes
Ingénieur en acoustique	AÏDA – Atelier Indépendant d'Acoustique, Paris
Économiste de la construction	BMF, Apprieu

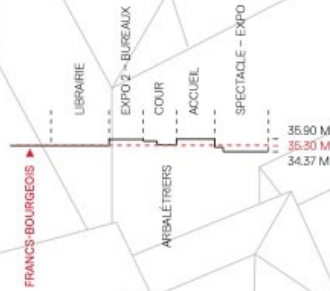
Trente-deux propose une approche chirurgicale, basée sur une lecture agile des qualités existantes complexes. La stratégie se base sur une observation attentive du contexte, à la recherche des pistes à explorer pour le développement du projet à venir.

En résulte une série d'interventions ponctuelles, remaniant avec ingéniosité le bâti existant. La cour à ciel ouvert est valorisée comme nouvelle oasis urbaine, centre de gravité de l'ensemble. Trente-deux prend plein pouvoir des qualités existantes, en remaniant les contraintes du site en qualités. Toutefois, la volonté affirmée par l'équipe de certaines interventions plus lourdes, comme la reconstruction de la charpente de toiture existante -signe d'une envie de neuf- peut être perçue en contradiction avec les idées précédemment explicitées.

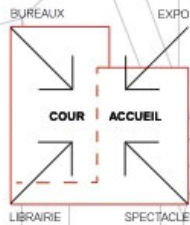
Trente-deux oscille entre clarté conceptuelle et attitude révélatrice des qualités existantes tout en priorisant intelligiblement les enjeux. L'approche itérative, prête à rebondir en cas de surprise, révèle la volonté d'une intense collaboration entre utilisateur, maître d'ouvrage et mandataires. Une attitude ouverte, prête à s'interroger sur les enjeux que le Centre culturel suisse s'apprête à relever.



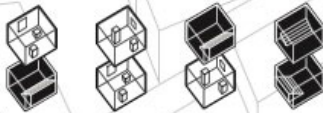
MISE À NIVEAU



FOYER



FLEXIBILITÉ DES BOXES



L'entrée depuis la rue et le nouveau foyer métamorphosent la circulation, l'organisation et la perception du Centre. Entré par la librairie, le visiteur est conduit par séquence à l'oasis du projet : la cour, parfaitement intacte. Son sol pavé s'étend vers l'intérieur, espace d'accueil et bar généreux avec lequel la cour forme un foyer convivial aussi grand que les Black & White Boxes desservies. Le fil rouge du parcours se déroule entièrement de plain-pied jusqu'à l'escalier en double hauteur invitant à la salle d'exposition. L'impasse des Arbalétriers devient la coulisse du projet pour toute la logistique (monte-charge, livraison, arrière-salle, entrée des artistes) et, dans les grandes occasions, sert d'entrée VIP par la porte cochère.

TOITURE

Charpente métallique, isolation, couverture zinc, de préférence reconstruite avec conservation des altitudes du faîte (verrière actuelle) et de la corniche (sur rue des Arbalétriers).

WHITE BOX

Salle d'exposition 250 m², vestibule 20 m², hauteur int. 4m. Sa flexibilité maximale permet d'intégrer toute performance à l'exposition. Equipée (praticables, lumière, son, tentures noires, etc.), elle supporte même des petites formes du spectacle, en alternative ou tandem de la Black box.

NIVEAU INTERMÉDIAIRE

Exploitant la double hauteur du rez, il reçoit des espaces servants (sanitaires du public, deux loges) et dispose d'une circulation séparée pour les artistes, avec leur propre entrée sur l'Impasse et accès direct à l'arrière-scène.

BLACK BOX

Surface de jeu de 195m², hauteur int. 5m., de plain pied avec le foyer et l'Impasse, différentes positions de gradin (p.ex. praticables avec régie profondeur 2m. au sommet). Accès direct, en évidence dans le foyer, complété par la grande porte existante sur l'impasse (logistique, sécurité, etc.). Dalle du plafond conservée, reprise en sous-œuvre par profils métalliques (en lieu et place des murs existant actuellement à cour et jardin). Mécanique de scène compacte, avec moteurs latéraux pour « appuyer » les portées sous dalle et exploiter ainsi la hauteur complète. Souplesse maximale pour toute forme artistique, complétement avec White box. En version classique : coulisse parallèlement à l'impasse, entrée publique côté jardin du gradin.

FOYER

Au total 220 m², y compris bar/ accueil 80 m², cour 90 m², expo 2 & galerie 50 m². Oasis urbaine, centre de gravité de la composition, des activités et de la convivialité. Accueil du public avec bar, séquence d'expo en vestibule, puis en galerie le long du mur mitoyen sous l'ancien portique sur cour (réhabilité, voir photo p. 20 du catalogue « 30 ans à Paris »), intacte et à ciel ouvert, la cour valorisée est le centre de gravité de l'ensemble. Aérant et éclairant tous les espaces voisins, elle rayonne vers l'intérieur : ouverture maximale sur le bar (p.ex. grande guillotine à contrepois), sol pavé prolongé dans l'accueil.

LIBRAIRIE

Reconnaissance de son rôle naturel d'entrée et de vitrine inégalable, la librairie de 85m² est devenue en 35 ans une des meilleures adresses culturelles et commerciales de Paris. Le livre comme prologue à un parcours culturel et architectural initiatique plein de surprises. Plus prosaïquement, entrer et sortir sur rue élimine dans l'impasse de graves nuisances pour le voisinage, nocturnes en particulier. Agencement remanié en fonction de ce nouveau rôle d'accès général.

1. librairie
2. expo 2
3. bureaux
4. cour
5. accueil
6. black box
7. loges / wc
8. white box



EVALUATION DES CHANCES ET DES RISQUES EN MATIÈRE DE COÛTS ET DÉLAIS

En se concentrant sur les activités majeures et métamorphosant la circulation, notre projet accorde la priorité aux outils essentiels du CCS (aujourd'hui en souffrance) et à leurs interactions : salle de spectacle, salle d'exposition et foyer. Cette hiérarchie des investissements évite la dispersion des ressources et contribue au respect des objectifs financiers du MOA.

L'analyse économique montre le respect de l'enveloppe budgétaire estimée à 3 700 000 € HT pour le bâtiment (après conversion de 6 mio CHF TTC en Euro, déductions de 20% pour la TVA, des honoraires de la MOE et des spécialistes supplémentaires). Ce coût de construction reste un objectif ambitieux impliquant, avec le respect du calendrier, un processus « design to cost » et une intense collaboration entre utilisateurs, maîtrise de l'ouvrage et mandataires.

Il s'agira notamment de bien tirer parti de l'existant, évitant toute démolition injustifiée et satisfaisant par ailleurs la nouvelle politique de la Ville de Paris en matière d'urbanisme et de ressources. Dans ce riche contexte urbain et architectural, nous proposons une intervention chirurgicale articulant au mieux la substance existante (cour, librairie) avec la refonte d'un outil de travail offrant des volumes plus généreux, modulables et fonctionnels (exposition, spectacle).

Conservation, renforcement, déconstruction méticuleuse et réutilisation d'éléments existants seront examinés au cas par cas. L'objectif reste de maîtriser l'impact sur l'ouvrage et le voisinage, en adaptant le chantier et ses méthodes aux contraintes du site et du patrimoine. Difficile à évaluer à ce stade, l'état actuel (p.ex. toiture, planchers, mur et fondations) sera intégré immédiatement à l'analyse générale des risques et contraintes en matière p.ex. de sécurité, patrimoine et développement durable (comprenant également l'exploitation future). Itératif plutôt que linéaire, le processus évaluera programme, priorités et mesures avec mise à jour, à chaque phase SIA, du projet en regard des coûts et délais.

Le groupement, en particulier le bureau chargé du coût, assurera l'analyse, le suivi et la maîtrise de l'économie générale. Celle-ci comprendra un suivi explicite (décomposition claire, lecture des variations entre phases, etc.) et l'assistance aux choix architecturaux et techniques en temps réel, en mesurant leur incidence sur le coût et les délais.

CAPACITÉ DU MOE À RÉPONDRE AUX ENJEUX IMPORTANTS

Pour l'efficacité de la communication et du développement de projet, nous proposons de regrouper les compétences de bureaux au bénéfice de nombreuses rénovations, sensibles aux matériaux et aux défis environnementaux.

Le MOE remplira la fonction de planificateur général vis à vis du MOA, en plus du pilotage du groupement. Il sera également en contact avec les spécialistes complémentaires sur mandat du MOA, encors à définir (architecte du patrimoine, OPC, SSI, SPS, bureau de contrôle...). L'architecte sera chargé de la direction locale du projet, en contact avec les utilisateurs du CCS et les autorités (BASU, ABF 3ème arrondissement, Préfecture, CPCU...).

L'économiste commence sa mission à l'avant-projet et établit les descriptifs des lots architecturaux et contrats de travaux. En phase chantier, il gère administrativement les situations d'acomptes sur avancement transmises par l'architecte et l'établissement du DGD.

Le MOE, coordinateur du groupement, travaillera en étroite collaboration avec l'ingénieur CVCR/MCR chargé de la coordination technique, pour concilier en particulier les enjeux énergétiques et techniques avec le respect du patrimoine et le contrôle du climat spécifique au programme du CCS, en particulier dans les salles d'exposition et de spectacle.

Primordiale, la définition de l'enveloppe et de ses performances sera le préliminaire indispensable à la réussite de ce concept technique, énergétique et patrimonial. Avec le physicien du bâtiment, l'ingénieur civil, outre sa responsabilité sur les structures porteuses, pourra aussi contribuer à cette discussion sur l'enveloppe, les enjeux thermiques et matériaux.

CONTRAINTES LIÉES À LA RÉNOVATION ET À LA TRANSFORMATION D'UN BÂTIMENT À CARACTÈRE PATRIMONIALE

Comme c'est la règle générale dans les contextes historiques, il s'agit d'opérer une synthèse performante entre les aspects de patrimoine, d'énergie et d'exploitation (confort compris), finalement tous parties prenantes d'un seul et même thème : le développement durable.

Au-delà de l'exploitation, le sujet s'étend également aux ressources constructives mobilisées, toujours avec parcimonie comme évoqué ci-dessus. Dans la mesure où le bâtiment actuel se compose de volumes et systèmes structurels très hétéroclites (murs en maçonnerie et pierre de taille, planchers en béton armé, fermes métalliques), très contraignants pour l'usage, en particulier celui des salles, l'intervention devra concilier clarté conceptuelle et attitude respectueuse.

Dans la logique d'une intervention chirurgicale, nous proposons de réhabiliter certains éléments fondateurs du projet dont par exemple (à discuter) la dalle intermédiaire actuelle entre salle de spectacle et salle d'exposition dont le niveau, ensemble avec un rez-de-chaussée de plain-pied, pourrait garantir à la fois des volumes intérieurs convenables et la compacité requise par un milieu urbain extrêmement dense. Autour de ces quelques lignes directrices viendront se greffer les nombreux autres éléments au sujet desquels le projet devra s'interroger, avec des attitudes qui pourront aller de la conservation ou de la restauration jusqu'au remplacement. A titre d'exemple, la toiture sera évidemment l'objet de discussions avec la question historique au premier plan tout en tenant compte de l'usage ou de l'économie des ressources. Le travail sur le sol sera également un sujet, pratiquement archéologique aussi bien qu'économique ou environnemental.

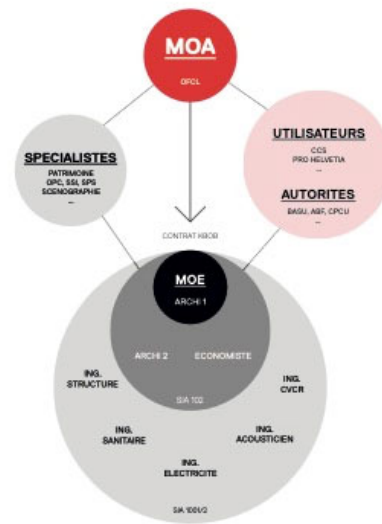
L'observation attentive du contexte fournira d'ailleurs des pistes de solution, comme le montre bien la photographie de la cour en 1985 avec ses portiques libérant la cour ou la présence d'anciennes ouvertures actuellement rebouchées, éléments dont le potentiel reste toujours présent et disponible. De même le caractère des anciennes charpentes métalliques en arrière-cour pourra inspirer un projet contemporain tirant parti de l'histoire du lieu, y compris pour définir une couverture, conserver une structure ou concevoir la nouvelle enveloppe, avec sa composition constructive (y compris l'usage de matériaux innovants respectueux de l'environnement, tel qu'un béton de chanvre en isolation intérieure...) et l'élévation de ses façades. L'économie des ressources rejoint ici le patrimoine pour choisir les matériaux les mieux adaptés à chaque cas particulier et préserver la substance historique.

APPROCHE & PARTICULARITÉS DU PROJET

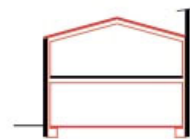
Il s'agit d'abord d'identifier et de répondre aux attentes majeures de l'utilisateur, par exemple :

- Nouvelle entrée du CCS sur la rue des Francs-Bourgeois, réorganisant la circulation et les accès aux espaces majeurs
- Restructuration de l'ancien hangar pour les salles de spectacle et d'exposition y compris reprise du clois couvert et transformation des volumes intérieurs
- Rénovation de la cour intérieure avec valorisation des encorbellements
- Mise en place d'équipements techniques et choix de matériaux selon les exigences du programme (qualité énergétique, consommation, durabilité)
- Rénovation intérieure de la librairie, des bureaux, des services, des accès logistiques et du monta-charge
- Equipements spécifiques comprenant le mobilier fixe (notamment de librairie et foyer)
- Accueil souple des équipements d'exploitation (gradins mobiles, scénographie, équipements d'exposition)

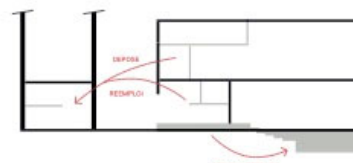
L'objectif sera notamment de vérifier la cohérence du coût des travaux avec les priorités de l'utilisateur et l'impérieuse nécessité d'une refonte complète de l'outil de travail.



Organisation du groupement et interactions



Enjeux sur sol, dalle intermédiaire et toiture



Économie des ressources



Photographie de la cour avant travaux de 1985

Département fédéral des finances DFF
Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL
Domaine Construction
Gestion de projets, Constructions Etranger

Fellerstrasse 21, CH-3003 Berne
www.bbl.admin.ch

Nombre du projet: TN10 / 8178.001
Nom du projet : Paris, Centre culturel suisse, rénovation et transformation